

LE DEVOIR

VOL. LXXXVII - N° 236

MONTRÉAL, LE MERCREDI 9 OCTOBRE 1996

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Le défi du nouveau chef

Maintenant que le chef d'état-major, le général Jean Boyle, a quitté ses fonctions, son successeur aura comme principal défi de rétablir la confiance des soldats et celle de l'opinion publique dans le leadership des Forces armées.

La chute aura été aussi fulgurante que l'ascension. Gravissant un à un les échelons de la hiérarchie à une vitesse étonnante, le général Boyle a été nommé chef d'état-major des Forces armées en décembre dernier, à un âge ou d'autres occupent des fonctions plus modestes de commandant de brigade ou de division. A 48 ans, il était devenu le plus jeune et, disait-on, le plus prometteur des chefs militaires que le Canada avait eu depuis longtemps.

Travailleur acharné, ceinture noire de judo et amateur de bicyclette, le général incarnait la quintessence même du nouveau leadership dont le gouvernement voulait doter l'institution militaire à un moment où elle était ébranlée par son plus important scandale depuis quelques décennies. Lorsque le ministre de la Défense nationale de l'époque, David Collenette, l'avait présenté à la presse, il avait écarté les questions portant sur les accusations qui pleuvaient déjà sur le général voulant qu'il aurait participé à un plan visant à falsifier des documents avant de les remettre à un journaliste. M. Collenette louait alors les qualités du général. Il affirmait que l'officier supérieur avait l'étoffe pour prendre à bras le corps les problèmes des Forces armées et mettre en marche un important programme de réformes exposé par le ministre en décembre 1994, lors de la présentation d'un nouveau livre blanc sur la Défense.

Le séjour du général à la tête des Forces armées aura été court, à peine dix mois, et celui-ci aura été victime d'un scandale qu'il pensait dominer, sinon enterrer.

Le général parti, les Forces armées sont maintenant à la recherche d'un chef qui pourrait relever les défis auxquels fait face l'institution militaire. Si le sous-chef d'état-major, l'amiral Larry Murray, assure maintenant l'intérim, le véritable successeur du général Boyle pourrait être un officier supérieur provenant de l'armée de terre. Ce choix serait tout à fait logique puisque les scandales qui ébranlent l'institution militaire et la réorientation du mandat des Forces armées à laquelle tient tant le nouveau ministre concernent avant tout l'armée de terre. Ce sont des soldats de cette armée qui ont assassiné des Somaliens en 1993 et ce sont aussi des fantassins qui sont soupçonnés de méfaits graves en Bosnie. C'est aussi l'armée de terre qui est appelée à remplir toutes les missions de maintien de la paix du Canada à l'étranger. C'est également elle qui doit assurer l'appui aux autorités civiles en cas de catastrophe, comme on a pu le constater au Saguenay l'été dernier.

Le défi le plus difficile sera de rétablir la confiance des militaires

De tous les défis qu'aura à affronter le nouveau chef d'état-major, le plus difficile — mais celui qui conditionne tous les autres — sera de rétablir la confiance des militaires et celle de l'opinion publique dans le leadership des Forces armées. Car cette confiance, elle n'existe plus. Depuis trois ans, pas une semaine ne passe sans que de nouvelles révélations sur les agissements des soldats dans ce pays d'Afrique ou sur les manigances des autorités civiles et militaires à Ottawa pour camoufler l'affaire viennent éclabousser l'institution militaire et miner le moral de ceux et celles qui y travaillent. Des officiers ont démissionné, d'autres ont été traînés devant les tribunaux ou attendent leur procès, mais personne — au plus haut niveau de la hiérarchie militaire — n'a réellement assumé une part de responsabilité dans ce scandale.

Cette affaire somalienne a profondément choqué les militaires. Au début de l'année, un rapport interne indiquait qu'à peine 20 % des soldats avaient confiance dans le leadership militaire. Le témoignage pour le moins controversé que livrait en août dernier le général Boyle devant la Commission d'enquête sur la Somalie n'a certainement pas amélioré ce résultat.

Pour rajouter aux malheurs des soldats, l'armée de terre révélait en juillet dernier qu'elle menait une enquête sur des méfaits commis par des Casques bleus canadiens lors de leur séjour en Bosnie à la fin de 1993. Le chef de l'armée de terre, le lieutenant général Maurice Baril — celui que l'on pressent pour succéder au général Boyle —, a promis que l'on devrait connaître les résultats de cette enquête d'ici quelques jours. Tout indique qu'en outre une fois, les Forces armées seront éclaboussées.

Et le nouveau chef d'état-major aura aussi à convaincre une opinion publique plus que sceptique. Lundi, le ministre de la Défense nationale Doug Young affirmait que «les Canadiens ont été consternés par ce qu'ils ont vu sur les événements en Somalie et ce qui a été fait pour corriger la situation».

Certes, le nouveau patron des militaires n'aura pas toutes les solutions en main, mais s'il est en mesure de rétablir le moral des militaires et d'insuffler un nouveau sens des responsabilités aux officiers, il pourra redorer le blason des Forces armées.

MÉTÉO
Montréal Nuageux avec 30% de probabilité d'averses. Max: 13 Min: 5
Québec Fluide ou bruine. Max: 10 Min: 6
Détails, page B 4

INDEX
Agenda B 6 Idées A 7
Annonces B 4 Le monde A 5
Avis publics B 6 Les sports B 5
Bourse B 3 Montréal A 3
Culture B 8 Mots croisés B 4
Économie B 1 Politique A 4
Éditorial A 6 Télévision B 7

ÉCONOMIE

Ottawa n'entend pas privatiser les Postes, page B 1



LES ACTUALITÉS

52% des médecins résidents envisagent de quitter le Québec, page A 2

MONTRÉAL

Un nouvel antibiotique pour soulager les sidéens, page A 3



Gaz Métro convoite l'ensemble des réseaux d'aqueduc du Québec

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Gaz Métropolitain convoite les réseaux d'aqueduc de l'ensemble des municipalités de la province. Le vaste projet de réfection et de privatisation réglementée des aqueducs sera officiellement présenté lors du Sommet sur le devenir social et économique du Québec à la fin octobre.

Pour mettre l'entreprise privée à l'abri de toute critique, Gaz Métro demande à Québec de discipliner le mouve-

ment de privatisation enclenché par bon nombre de municipalités, Montréal en tête, en créant une régie de l'eau ou en élargissant le mandat d'un organisme déjà existant comme la Régie du gaz naturel. Ce faisant, Québec permettrait à l'entreprise privée de fouetter l'économie par une multiplication de chantiers pouvant représenter jusqu'à un milliard de dollars en investissements.

C'est ce qui ressort d'une enquête menée par *Le Devoir* et Télévision Quatre Saisons à la suite d'une déclaration de Serge Saucier, président de la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré, qui affirmait jeudi

dernier qu'un plan de privatisation de l'eau correspond à «une nouvelle Baie-James».

Mais pour que cette nouvelle Baie-James voie le jour et remette au travail des milliers de chômeurs, certaines conditions préalables doivent être rencontrées. Ainsi, Gaz Métro souhaite que des balises réglementaires soient élaborées puisque l'aqueduc est un bien commun. En clair, la grille tarifaire de la consommation d'eau serait soumise à l'approbation d'une régie de l'eau qui s'assurerait égale-

VOIR PAGE A 8: GAZ

L'enfant-Sol

Le clown chéri des Québécois remonte sur scène

Après quatre ans d'absence, l'auguste Sol «persifle et singe». Le clown chéri de toute la francophonie remonte sur une scène montréalaise. Il sera au Gesù à partir de ce soir pour y présenter son huitième spectacle solo, celui qu'il a rodé l'été dernier au prestigieux Festival d'Avignon.

PIERRE CAYOUILLE
LE DEVOIR

Des milliers d'adultes s'en souviennent avec nostalgie. C'est qu'à l'époque, au doux temps des oreilles-de-lapin-avec-une-laine-d'acier-au-bout, longtemps avant la zapette et la câlo-distribution, les émissions pour les jeunes faisaient large place à l'imaginaire. On a connu, dans les années 60 et 70, l'âge d'or des émissions jeunesse à la télévision. La rectitude politique n'avait pas encore fait ses ravages. On pouvait s'éloigner du réalisme plat, imaginer les scènes les plus absurdes, manger du chocolat plutôt que de la luzerne, se jeter du haut de la fenêtre et assumer sa folie en toute liberté. Au temps du noir et blanc, tout était moins gris. On ne sentait pas encore l'influence des psychologues et des pédagogues dans les scénarios. Surtout pas dans *Sol et Gobelet*.

Il y avait Sol, le clown naïf, le candide, le crédule, la victime, l'auguste. Et il y avait Gobelet, le clown blanc, l'amoureux de la belle et tendre Isabelle. Les comédiens Luc Durand et Marc Favreau ont eux-mêmes écrit les 62 mémorables épisodes diffusés entre 1968 et 1971 puis rediffusés jusqu'en 1973.

«Nous n'avions aucune forme d'autocensure. Nous étions totalement ouverts sur l'imaginaire. On se jetait par la fenêtre et, curieusement, le taux de suicide chez les jeunes n'augmentait pas le lendemain», se souvient Marc Favreau.

On connaît la suite. Sol a entrepris sa carrière solo en 1973. Il a suffi d'un spectacle au Patriote pour que le «magicien des mots» — ainsi que l'avait appelé un critique à l'époque — s'impose. Le phénomène a connu une croissance exponentielle. Certaines de ses dérives sémantiques et certains de ses jeux de mots font désormais partie du «parler» québécois. Quand on dit «Pôvre, pôvre de moi!» ou «estradi-naire!», on cite Sol, souvent à son insu.

Quelque temps après ses débuts fulgurants à Montréal, Sol allait débarquer à Paris et imposer son délire verbal avec le même bonheur. De sorte qu'au fil des ans, Sol est devenu le clown chéri non seulement du Québec mais de toute la francophonie. L'été dernier, on l'a invité au presti-



VOIR PAGE A 8: SOL

Boyle suit Collenette

Le général fait «un geste très admirable et courageux», estime Chrétien

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le suspens aura été de courte durée. Il aura fallu seulement quatre jours pour que le général Jean Boyle suive les traces de David Collenette et quitte son poste de chef d'état-major.

M. Boyle a demandé au premier ministre, hier matin, de le relever des fonctions qu'il occupait depuis seulement dix mois, mettant ainsi fin, à 49 ans, à une carrière fulgurante. M. Chrétien a immédiatement accepté sa requête.

Dans sa lettre de démission, le général dit en être venu à cette «décision très difficile» après avoir conclu «qu'il fallait donner au nouveau ministre de la Défense nationale, M. Douglas Young, toute la latitude nécessaire pour gérer efficacement son portefeuille».

«M. Collenette parti, je crois que je deviendrais de plus en plus le sujet de controverse, que j'empêcherais M. Young d'assumer pleinement son rôle et ses responsabilités, et que je ne pourrais concentrer toute mon attention sur les questions importantes à régler au sein des forces canadiennes», ajoute-t-il.

Selon lui, les militaires canadiens «méritent un leadership libre de ce genre de controverse publique», d'où sa démission. Il a tenu à souligner qu'il parlait pour le salut de ses troupes et non pas parce qu'il considérait avoir commis une faute quelconque depuis son arrivée à la tête de l'armée. «Depuis ma nomination, j'ai servi au meilleur de mes compétences et je me suis acquitté loyalement de toutes mes responsabilités. Je n'ai rien à me reprocher durant toute cette période, mais je reste troublé par les conclusions sans fondement qu'ont tirées certains critiques de mon rendement».

Aux Communes, le premier ministre a noté que le général aurait pu attendre la fin de la commission d'enquête sur la Somalie avant d'arrêter sa décision. Jean Boyle a fait ce choix seul, en officier soucieux de l'intérêt de ses troupes, a-t-il précisé. «Je trouve que c'est un geste très admirable et courageux», a-t-il dit.

Le nouveau ministre de la Défense, Doug Young, a rappelé combien il devait être difficile pour un officier du calibre du général d'en venir à la conclusion qu'il doit quitter son poste pour mieux servir les intérêts de l'armée et de son pays. À son avis, M. Boyle a agi de «façon professionnelle et honorable», dans le respect des «meilleures traditions



Jean Boyle

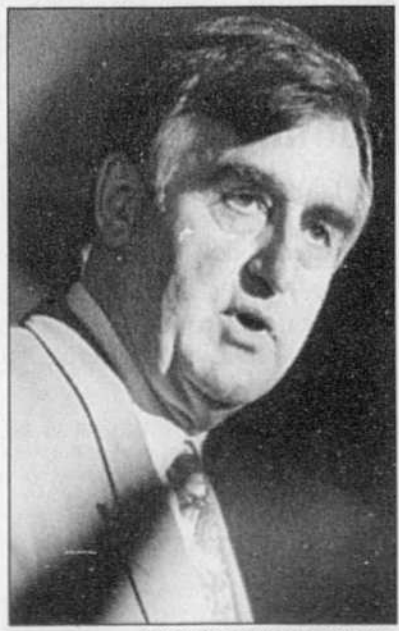
VOIR PAGE A 8: BOYLE

■ Lire aussi l'éditorial de Lise Bissonnette, page A 6

Bouchard propose un pacte au patronat

Moins de tracasseries administratives en échange d'un effort pour la création d'emplois

JEAN DION
LE DEVOIR



JACQUES NADEAU, LE DEVOIR
«Nous demandons aux chefs d'entreprise de montrer l'exemple.»

Soucieux de préserver les acquis de la social-démocratie et de soustraire le Québec au vent de néolibéralisme qui souffle un peu partout, Lucien Bouchard invite maintenant les dirigeants d'entreprise à donner un coup d'épaule afin de relancer l'économie de la province.

Aussi est-ce en demandant à la communauté d'affaires «un effort considérable» en matière de création d'emplois, et notamment en appelant à se ranger derrière les principes du partage du travail et de l'équité salariale, que le premier ministre a préparé le terrain, hier, pour le Sommet sur l'économie et l'emploi qui aura lieu à la fin du mois à Montréal.

«Nous demandons aux chefs d'entreprise de se donner un peu de mal pour mieux répartir la croissance entre un plus grand nombre de

femmes et d'hommes au Québec. Nous [leur] demandons de montrer l'exemple, en ne recourant aux mises à pied qu'à la dernière extrémité. De montrer une vision d'avenir, en ouvrant leurs portes aux stagiaires et aux apprentis. De montrer leur capacité de changement, en faisant de l'équité salariale une réalité. [...] Il y a aussi la voie du partage volontaire du temps de travail, un moyen parmi d'autres de lutter contre l'exclusion», a déclaré M. Bouchard dans un discours devant les membres de la Chambre de commerce de Laval.

En échange — le premier ministre utilise le mot «partenariat» —, Québec se dit disposé à simplifier le cadre réglementaire auquel sont soumises les entreprises, à favoriser la formation de la main-d'œuvre, l'innovation et l'exportation, et, éventuellement, à alléger leur fardeau fiscal.

«Si nous le pouvons, nous allons réduire la taxe sur la masse salariale», a-t-il dit, en plus d'évoquer l'élimination de quelque 500 000

permis et autorisations en matière environnementale et la déjudiciarisation du régime québécois de santé et sécurité au travail. «Pour améliorer la compétitivité des entreprises, nous allons soulever chaque pierre, chaque règlement, chaque mesure fiscale. Nous allons nous donner beaucoup de mal, beaucoup de "trouble"».

Il s'est toutefois fait avare de détails, préférant attendre le rapport de la Commission sur la fiscalité pour évaluer la latitude dont Québec dispose.

VOIR PAGE A 8: BOUCHARD

■ Lire aussi en pages A 6 et A 7
■ L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon: L'avenir de la social-démocratie
■ De larges extraits du discours du premier ministre

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

Des implants pour les diabétiques

Toronto (PC) — Un chercheur pense pouvoir libérer les diabétiques de l'obligation de s'injecter quotidiennement de l'insuline grâce à un implant sous-cutané qui sécréterait constamment de l'insuline dans l'organisme. Selon le docteur Shimon Efrat, de l'Albert Einstein College of Medicine, une pastille pas plus grosse qu'un comprimé, implantée sous la peau, pourrait contenir des millions de cellules de remplacement qui maintiendraient un niveau normal d'insuline dans le corps pour une période pouvant aller jusqu'à un an. Ce dispositif pourrait fournir la dose précise d'insuline requise minute après minute, a expliqué le Dr Efrat à un symposium de chercheurs sur le diabète, plus tôt cette semaine. En scellant les cellules de remplacement dans une capsule, on réglerait également une autre problématique, celle des cellules de remplacement qui seraient, autrement, rapidement détruites par le système immunitaire. Jusqu'à présent, cette méthode n'a été testée que sur des animaux, mais le Dr Efrat estime qu'elle devrait être aussi efficace chez les humains. Il faudra vraisemblablement attendre une dizaine d'années pour que cette technique puisse être appliquée à des humains.

La STL consulte

(Le Devoir) — La Société de transport de Laval (STL) organisera d'ici peu une vaste consultation publique afin de connaître l'opinion des Lavallois sur les «développements futurs, les services offerts en transport en commun et leur financement». À compter du 21 octobre, chaque foyer recevra un questionnaire sur l'avenir du transport en commun à Laval, accompagné d'informations écrites sur la STL. Les citoyens sont invités à compléter le questionnaire et à le retourner par la poste dans l'enveloppe pré-affranchie. Cette campagne, dont le thème est «La STL, un atout pour Laval», est rendue nécessaire à la suite de la création de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) par le gouvernement du Québec, souligne la STL par voie de communiqué. La création de l'AMT occasionnerait à la Société des coûts supplémentaires qui passeront de 1,3 million de dollars en 1996 à 8,9 millions en 2001, selon un porte-parole de l'organisme lavallois.

Des coroners trop encombrants ?

Pierre Morin doute que le Bureau du coroner doive disparaître pour une raison économique

Le coroner en chef, Pierre Morin, a fait part de ses sentiments au sujet de la disparition éventuelle du Bureau du coroner, hier. Le démantèlement de ce système par le ministère de la Sécurité publique constituerait selon lui une «mesure douteuse».

PRESSE CANADIENNE

Québec — Le coroner en chef Pierre Morin est très inquiet du sort qui serait réservé au Bureau du coroner.

Il se pose une «question existentielle» pour tenter de savoir si «le ministère de la Sécurité publique est vraiment coincé au niveau budgétaire ou bien si ces maudits coroners ne seraient tout simplement

pas des emmerdeurs ou des empêchements de tourner en rond et qu'il faut faire disparaître».

M^r Morin a fait part, hier dans une rencontre de presse, de ses sentiments devant cette forte possibilité de fermeture de l'institution des coroners, qui permettrait une économie de quelque trois millions de dollars pour le ministère de la Sécurité publique.

Cette hypothèse a été ébauchée

dans une consultation avec le coroner-chef, selon lui, et M^r Morin a demandé vers le 20 septembre dernier une rencontre avec le ministre Robert Perreault. Il attend toujours une réponse.

Aux journalistes, le coroner en chef a fait un très long exposé pour tenter de démontrer que le régime public des coroners (11 coroners permanents à Montréal et Québec, et 94 autres à temps partiel) est essentiel au bon fonctionnement de l'appareil judiciaire.

Il ne croit pas que la privatisation de cette fonction constituerait un remède ou une alternative valable.

«Il me paraît que la raison d'économie ne tient pas beaucoup. Il semble

d'avantage que les coroners soient des emmerdeurs pour plusieurs personnes, qu'ils dérangent tous ceux et celles qui sont visés par nos recommandations [suite aux enquêtes].

«Je suis inquiet, je crois beaucoup à cette institution», a dit M^r Morin, qui estime que son organisme a déjà fait sa large part dans le programme de compressions budgétaires du gouvernement.

Le budget total du Bureau du coroner a été réduit ces dernières années pour s'établir à 5,4 millions de dollars en 1996-97, soit une diminution de 30,6% depuis quatre ans.

«S'il fallait que l'on démantèle le systé-

me des coroners, je crois qu'il s'agirait là d'une mesure douteuse, étant donné l'importance de la fonction de coroner et par rapport à l'impact monétaire que ça pourrait avoir sur le budget du ministère», a expliqué M^r Morin.

Ce dernier a dit que le coroner constitue «une excellente police d'assurance et qu'il n'en coûte que 70 cents par citoyen pour enquêter sur les causes d'un accident».

On compte environ 52 000 décès par année au Québec et le coroner enquête sur environ 10% de ce nombre, comparativement à 40% des accidents (mortels) en Ontario et 28% au Nouveau-Brunswick.

Deux grands de l'art lyrique



LE TÉNOR québécois Léopold Simoneau et le soprano Pierrette Alarie, son épouse, ont été reçus Compagnons de l'Ordre du Canada par le gouverneur général Roméo LeBlanc, hier à Victoria. M. Simoneau et Mme Alarie ont mené une grande carrière internationale dans le domaine de l'opéra.

Sondage

De jeunes médecins désabusés

Plus de la moitié sont inquiets quant à leur avenir

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Un sondage mené auprès des médecins résidents du Québec démontre qu'une majorité (69%) choisira à nouveau la médecine si c'était à refaire mais qu'un peu plus de la moitié (52,2%) envisage sérieusement une carrière médicale en dehors du Québec.

S'il leur était possible de faire marche arrière, près du quart des médecins en formation ne ferait pas le même choix de carrière. Dans le groupe des résidents en fin de formation (cinquième et sixième année de résidence), cette proportion va jusqu'à la moitié des répondants dans certaines spécialités.

Le sondage tenu au printemps par la Fédération des médecins résidents du Québec a été envoyé par la poste aux 2037 médecins résidents. La moitié a répondu.

Le sondage visait à connaître la vision des médecins résidents quant au système de santé québécois ainsi que leur perception de la pratique médicale dans le contexte actuel de restrictions budgétaires.

Le sondage a également mis en lumière que 55% des répondants sont pessimistes quant à leur avenir comme médecin.

«Il y a une crise de confiance qui devrait soulever des interrogations de la part des autorités ministérielles et des dirigeants des fédérations médicales.

«Ils doivent réaliser la détresse des jeunes médecins québécois et leur devoir de leur laisser une place raisonnable et équitable dans le système de santé», a fait valoir le président de la Fédération des médecins résidents du Québec, Denis Soulières, hier en conférence de presse.

À titre d'indice de la détérioration du moral dans les rangs des méde-

cins, M. Soulières signale que le nombre d'utilisateurs du programme d'aide aux médecins du Québec, pour des problèmes de dépression ou de toxicomanie notamment, a triplé au cours des trois dernières années.

En outre, quatre suicides ont été dénombrés l'année dernière comparativement à dix dans les trois années précédentes.

Bien qu'il soit trop tôt pour connaître le nombre de médecins ayant quitté la pratique au Québec, M. Soulières estime qu'il y a une augmentation certaine.

On voit généralement de 25 à 30 cas, généralement des Américains, qui quittent le Québec une fois leur formation complétée. «On a répertorié jusqu'ici 45 à 50 cas», a-t-il dit.

A ce titre s'ajoutent des médecins en exercice qui, compte tenu de la détérioration de leurs conditions de travail, quittent le Québec.

«Dans la dernière année, beaucoup de médecins ont quitté et pas seulement des anglophones. Il y a eu beaucoup de francophones, des généralistes mais également des spécialistes, dont des responsables de programmes universitaires.

«Il y a eu plusieurs départs à l'hôpital Sainte-Justine, une dizaine de spécialistes de l'hôpital général, des médecins de Maisonneuve aussi et plusieurs orthopédistes», a soutenu M. Soulières.

Il n'y a pas que la disponibilité des postes qui cause problème, dit M. Soulières. Il y a également la qualité des postes disponibles.

Les restrictions budgétaires font que les médecins résidents craignent de ne pouvoir capitaliser sur la compétence acquise.

Déjà, 75% se disent affectés actuellement dans leur fonctionnement quotidien comme médecin résident en raison des mesures de gestion des soins.

• CARRIÈRES ET PROFESSIONS •

QUÉBEC HABITATION

JOURNALISTES PIGISTES RECHERCHÉS

Le magazine Québec habitation*, une publication bimestrielle en expansion, s'adresse à la fois à des entrepreneurs qui oeuvrent dans le secteur résidentiel et à des propriétaires et aspirants propriétaires avisés.

Nous sommes à élargir notre bassin de collaborateurs. Nous serions heureux de vous accueillir à bord si vous répondez aux critères suivants et êtes en mesure de nous le démontrer:

- capacité de recherche rigoureuse dans la démarche journalistique;
- aptitude à la vulgarisation technologique;
- français impeccable et belle plume;
- respect des échéanciers.

Les collaborateurs de Québec habitation bénéficient de conditions de rémunération plus que compétitives. Les candidats et candidates intéressés sont priés d'acheminer leur curriculum vitae, accompagné de trois textes journalistiques publiés sous leur signature, au plus tard le 18 octobre 1996, à l'adresse suivante:

Québec habitation
a/s Brigitte Gauvreau
5930, boul. L.-H. Lafontaine
Anjou (Québec) H1M 1S7

* Québec habitation est une publication de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec - APCHQ.

URGENT • URGENT
CHERCHONS

un ou des professeurs et
professeures
en enseignement moral
et religieux catholique
3^e année du secondaire
pour la rédaction d'un ouvrage
dans cette matière.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae:
Le Devoir
Dossier 1564
2050, rue De Bleury
9^e étage
Montréal (Québec)
H3A 3M9

Université de Moncton
Campus d'EdmundstonPOSTE DE PROFESSEUR OU
PROFESSEURE DE PHILOSOPHIE

Le Campus d'Edmundston - une constituante de l'Université de Moncton - est à la recherche d'un professeur ou d'une professeure de philosophie pour occuper un poste régulier en voie de permanence, débutant le 1^{er} janvier 1997 au Secteur des Sciences humaines.

La personne recherchée possède un Ph.D. dans le domaine de la philosophie et des aptitudes démontrées pour l'enseignement et la recherche universitaires. Le Comité de sélection étudie également les candidatures de personnes étant en voie de compléter les exigences de rédaction de la thèse doctorale.

La personne choisie enseignera des cours de 1^{er} cycle, (notamment des cours d'introduction, d'éthique et de logique).

Les conditions de travail et le traitement salarial sont déterminés par la convention collective actuellement en vigueur.

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cet avis de concours s'adresse en priorité aux citoyens canadiens et aux résidents permanents du Canada.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae et les noms de deux répondants ou répondantes avant le 31 octobre 1996 à:

M. Jean-Guy Poitras, directeur des services pédagogiques
Campus d'Edmundston

UNIVERSITÉ
DE MONCTON

165, boulevard Hébert
Edmundston, Nouveau-Brunswick
E3V 2S8

LES AFFAIRES

Afin de suppléer à l'accroissement du volume d'affaires, le journal LES AFFAIRES, principal hebdomadaire consacré aux affaires et à la finance, membre de Publications Transcontinental inc., désire combler un poste de :

journaliste économique

À titre de journaliste économique, vous serez appelé à faire de la recherche journalistique, vous procéderez à des interviews et rédigerez des articles. De plus, votre souci de vous garder bien informé sur les grandes tendances économiques vous amènera à développer le contenu du journal en suggérant des sujets d'articles.

Titulaire d'un diplôme universitaire en administration ou en économie, vous posséderez un minimum de trois années d'expérience pertinente dans un média. Bilingue, vous avez une excellente maîtrise du français écrit et un sens aigu de la nouvelle.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 14 octobre 1996 au:

Service des ressources humaines, Concours 1996-04,
Publications Transcontinental inc.,
1100, boul. René-Lévesque Ouest, 24^e étage, Montréal, Qc H3B 4X9

Membre du
GROUPE
TRANSCONTINENTAL
G.T.C. LTEE

Nous offrons des chances
d'emploi égales à tous

L'Islande redoute
une énorme inondationTANYA PANG
REUTER

Kirkjubaejarklaustur (Islande) — Alors que curieux, journalistes et scientifiques attendent avec anxiété l'inondation provoquée par l'énorme lac subglaciaire islandais qui s'est formé du fait d'une éruption activant la fonte des glaces, les habitants de la région gardent leur calme et évoquent leurs souvenirs.

Filipus Hanneson, un éleveur de moutons frôlant les 100 ans, observe

avec flegme le va-et-vient des camions de matériels et des équipes de secours. Il se souvient de l'inondation du lac Grimsvotn en 1938 qui avait amené les eaux à la lisière de sa ferme, aujourd'hui classée site historique.

En 1938, son père traversait le glacier en provenance de Skaftafelle lorsque le torrent s'est déchaîné. «Nous avons entendu des bruits sourds, comme une géante en couches», raconte-t-il hilare.

Les flots avaient alors apporté à la porte de sa ferme des blocs de glace aussi hauts que des maisons et les communications entre l'est et l'ouest de l'île avaient été coupées. Mais avec ses parents et ses neuf frères et sœurs, il était parvenu, au risque de sa vie, à sauver tout le troupeau.

Aujourd'hui, il garde son calme et attend avec confiance l'inondation annoncée mais «qui ne viendra pas jusqu'à lui», affirme-t-il.

L'Islande, elle, se prépare à des inondations qui, selon les scientifiques, peuvent intervenir à tout moment au cours des 48 heures à venir.

Actuellement, le niveau du lac Grimsvotn, comprimé sous des centaines de mètres de glace, augmente de dix mètres par jour. Sous la pression, la glace pourrait rompre et laisser passer les eaux.

Pour parer à la catastrophe, des ingénieurs des ponts et chaussées s'activent 24 heures sur 24 par des températures inférieures à zéro pour renforcer certaines digues existantes et creuser des canaux de séparation censés dévier les flots des torrents qui dévalent.

Les scientifiques enregistrent une activité sismique permanente dans la région depuis l'entrée en éruption, le 2 octobre dernier, d'un volcan sous le plus vaste glacier d'Europe, le Vatnajökull.

LE DEVOIR

MONTREAL

Rochon met de l'eau dans son vin

Les 19 prochaines greffes pulmonaires auront lieu à Montréal ou Québec

Sur la sellette depuis la semaine dernière, le ministre Rochon a commencé à retraiter dans le dossier du transfert du programme des greffes pulmonaires de Québec à Montréal. Plus que de soulager les patients, la concession ministérielle assure à Montréal la poursuite d'activités de transplantation au cours des 12 à 18 prochains mois.

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Pris dans la tourmente, le ministre de la Santé, Jean Rochon, a finalement concédé un peu de terrain hier en acceptant que les 19 patients en attente d'une greffe soient traités, selon leur choix, à Montréal ou Québec. Une décision qui, dans les faits, permettra que les greffes de poumons soient effectuées pendant plus d'un an encore dans la métropole.

La décision a été annoncée officiellement hier, lors d'une rencontre entre les représentants du ministère de la Santé, ceux des hôpitaux Laval et Notre-Dame, du Collège des médecins et du Conseil médical du Québec, et le secrétaire régional de Montréal, le député André Boulerice.

Face à cette décision très contestée sur le plan politique, le ministre Rochon a finalement mis de l'eau dans son vin, laissant aux patients actuels l'embarras du choix quant au lieu de leur future greffe. Cette décision a toutefois comme conséquence directe d'assurer la poursuite des greffes pulmonaires à Montréal au cours des 12 à 18 prochains mois puisque seulement une quinzaine de transplantations de ce type sont réalisées chaque année.

Dans un communiqué laconique, le ministre de la Santé annonce aussi la création d'un comité spécial, coprésidé par le président du Collège des médecins, le Dr Roch Bernier, et le directeur du Conseil médical du Québec, Juan Roberto Iglesias, qui devra déterminer les modalités visant à assu-

rer une collaboration entre le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et l'hôpital Laval de Sainte-Foy au cours des prochains mois. Ce comité devrait faire rapport dans trois semaines.

Hier, Diane Hébert, présidente d'une fondation qui vient en aide aux personnes greffées, s'est dite très heureuse de l'ouverture faite par le ministre Rochon. «Je conçois que c'est difficile pour un ministre de changer de décision. L'annonce d'aujourd'hui, c'est une façon détournée de revenir sur cette décision et je l'en remercie», a-telle dit.

Les patients de la Maison des greffés de Montréal étaient aussi soulagés de voir le ministre Rochon tendre l'oreille à leurs demandes. «On voit qu'il y a des décisions qui se prennent. Les gens ici sont contents, mais nous allons continuer à nous battre pour que les greffes continuent de se faire à Montréal. Nous sommes tenaces et le ministre sait que nous avons la population derrière nous», a fait valoir hier Lina Cyr, directrice de la Maison des greffés.

Des 19 patients en attente de greffe,

seulement deux souhaiteraient recevoir leur greffe à Québec.

À l'hôpital Notre-Dame, où l'on recevait hier des patients et Diane Hébert pour faire le point sur les services de transplantation octroyés dans cet hôpital, on avait aussi très bien vécu avec cette décision. «C'est une ouverture intéressante pour les malades dont la majorité veut continuer à être greffés à Montréal», a dit hier M. Jacques Wilkins, porte-parole de l'hôpital.

Cette concession du ministre Rochon entraînera certains réajustements administratifs puisqu'à compter de janvier prochain, le budget de 650 000 \$ attribué au programme de greffes des poumons devait être remis à l'hôpital Laval. Dans son bref communiqué, le ministre Rochon réaffirme toutefois que le transfert officiel du programme de transplantations pulmonaires à l'Institut de cardiologie et de pneumologie de l'hôpital Laval s'effectuera malgré tout à compter de janvier 1997. M. Rochon doit faire le point sur cette décision aujourd'hui lors d'un point de presse sur la colline parlementaire.

Un nouvel antibiotique pour soigner les sidéens

Percée dans le traitement d'une grave infection opportuniste

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Un microbe à l'origine d'une infection sérieuse et très débilitante, qui affecte le tiers des personnes atteintes du sida, peut désormais être contrôlé grâce à un nouvel antibiotique qui améliore grandement la qualité de vie et la durée de survie des patients.

Le Dr Richard Lalonde, directeur du service d'immunodéficience de l'hôpital Royal Victoria, a rendu publics hier les résultats d'une étude récente réalisée en collaboration avec plusieurs centres à travers le Canada, démontrant les progrès majeurs observés avec l'utilisation d'un nouveau cocktail d'antibiotiques.

Cette découverte, dont les résultats ont été publiés cet été dans le *New England Journal of Medicine*, est d'une grande importance puisque le microbe visé par cette recherche est l'un des plus fréquents et les plus foudroyants chez les personnes souffrant du sida. Jusqu'à tout récemment, la médecine se montrait toute fois impuissante à traiter ce type d'infection.

Ce microbe rebelle, le *Mycobacterium avium* intracellulaire (MAD), entraîne de fortes fièvres pouvant durer des mois, des pertes de poids impressionnantes et des douleurs insupportables à l'estomac, laissant les malades dans un état pitoyable. Depuis 1991-92, une combinaison de quatre antibiotiques était administrée pour tenter d'empêcher, avec plus ou moins de succès, le microbe de faire

ses ravages. Or, des traitements effectués avec trois antibiotiques, dont le Clarithromycin, permettent maintenant d'améliorer de 70 % les symptômes de l'infection chez les patients atteints. «La réponse thérapeutique est deux fois meilleure et nous avons réussi à diminuer les souffrances et augmenter l'espérance de survie chez nos patients», s'est réjoui hier le Dr Lalonde.

Dès 187 patients visés par cette étude, 65 % de ceux traités avec ce nouveau trio d'antibiotiques ont connu une amélioration, comparativement à 25 % des patients recevant le traitement habituel. Le taux de survie moyen a atteint près de neuf mois dans le premier groupe, mais seulement cinq mois dans le deuxième.

«Mais il y a quand même des gens qui sont traités depuis 1992 avec cette combinaison et qui sont encore en relativement bonne santé. C'est surtout la qualité de vie que ce médicament vient changer», précise le Dr Lalonde.

Dès 500 patients atteints par le VIH suivis au service d'immunologie de l'hôpital Royal Victoria, environ 20 à 25 sont traités pour l'infection au *Mycobacterium avium*, qui n'atteint que les personnes au stade avancé du VIH et, très rarement, les patients affaiblis par un cancer ou une greffe d'organe. Seule unité ambulatoire spécialisée dans les soins aux personnes atteintes de VIH pour la région, le service d'immunologie de l'hôpital Royal Victoria, créé en 1993, offre ses services aux patients référés par les hôpitaux, les CLSC, les maisons d'hébergement et les cliniques privées.

Théâtre

Le sida vu par les Haïtiens

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Se sachant enceinte et atteinte du sida, une adolescente haïtienne consulte tour à tour le médecin, le pasteur protestant, le prêtre catholique et le wandan, sorte de sorcier vaudou à qui l'on prête tous les pouvoirs. Ces représentants spirituels lui donnent des explications contradictoires sur sa maladie et des pistes tout aussi contradictoires à suivre pour tenter d'en minimiser les dégâts.

L'exemple, fictif, est pourtant typique de la communauté haïtienne montréalaise. Il sert de canevas à la pièce *La Peste du siècle*, écrite par Éternel Victor, qui sera présentée en fin de semaine à l'UQAM.

L'auteur veut démontrer l'incidence culturelle dans le traitement du sida. Dans la communauté haïtienne, la foi religieuse joue un rôle extrêmement important et explique des événements importants comme la vie et la mort. Aussi son influence est-elle non négligeable auprès des patients atteints du sida. Certaines personnes vont jusqu'à se convertir successivement à la foi protestante et à la foi catholique pour s'attirer la clémence de Dieu, espérant ainsi enrayer les symptômes. Dans certains cas, le wandan, représentant vaudou, peut expliquer au patient que la maladie est le fait d'un mauvais sort jeté par autrui.

En Amérique du Nord, et plus particulièrement au Canada ou à Montréal, le groupe le plus important de personnes atteintes du sida se retrouve chez les homosexuels. Par contre, si l'on divise le groupe des hétérosexuels atteints, on trouve, au premier plan, la communauté haïtienne, dit Ginette Duclervil, infirmière qui travaille auprès des sidéens haïtiens.

«Dans la communauté haïtienne, les cas de sida se divisent également entre les hommes et les femmes. La moyenne des personnes atteintes est dans la trentaine, et la plupart ont des partenaires multiples», dit-elle.



Éternel Victor (à gauche) a écrit l'histoire de Félix (Réginald Wadebrandt) et de Farah (Joanne Degand) pour illustrer la réalité du sida dans la communauté haïtienne.


Dans la pièce de M. Victor, l'adolescente est partagée entre une foule de valeurs parfois contradictoires concernant l'homme avec qui elle vit en union libre (un proxénète ayant plusieurs partenaires), l'avortement, le traitement de sa maladie, etc.

«[...] L'Haïtien atteint du sida est souvent porté à faire un lien entre la maladie et le surnaturel. Il croit être frappé par un esprit maléfique, dû à une forme de vengeance d'un adversaire ou de punition divine. Certains sidéens n'hésiteraient même pas à fuir leurs médecins, rejetant leur traitement médical», écrit-on dans la pré-

sentation de la pièce de M. Victor.

La communauté est cependant plus encline à consulter depuis que la médecine a vu poindre une lueur d'espoir dans le traitement de la maladie. Mais il est clair que les représentants religieux ont au moins autant de rayonnement dans la communauté que les médecins. Aussi, au CLSC Saint-Michel, à Montréal-Nord, où se trouve une forte clientèle haïtienne, une travailleuse sociale a réuni autour d'une table de travail un prêtre et un pasteur haïtiens pour les faire participer au traitement des sidéens. «Ils peuvent être utilisés comme accompagnateurs

spirituels», dit Mme Duclervil. Aussi, ces personnes, qui ont beaucoup de pouvoir sur la communauté, peuvent avoir un impact majeur dans la prévention en suggérant, par exemple, l'usage du condom.



**INSTITUT ET HÔPITAL
NEUROLOGIQUES
DE MONTRÉAL**

**INSTITUT D'ENSEIGNEMENT
ET DE RECHERCHE DE
L'UNIVERSITÉ MCGILL**

Conférence Wilder Penfield 1996

Comment un spécialiste de la génétique du cancer a découvert un signal pour le développement du cerveau, ou, Pourquoi la science ne fonctionne-t-elle pas comme les politiciens l'imaginent?


Dr Harold Varmus
Directeur, U.S. National Institutes of Health
Lauréat du prix Nobel de médecine 1989

LE JEUDI 10 OCTOBRE 1996 À 16H30
AMPHITHÉÂTRE JEANNE TIMMINS
3801, RUE UNIVERSITY, MONTRÉAL

La conférence sera en anglais.

Le public est cordialement invité à y assister.

CENTRE D'EXPOSITION de Baie-Saint-Paul



Kathleen Daly, Sorcier canadienne

Huile sur toile, 147,5 x 180 cm

RETROSPECTIVE

Kathleen Daly — George D. Pepper

DU 21 SEPTEMBRE 1996 AU 23 JANVIER 1997

23, rue Ambroise-Farand, Baie-Saint-Paul (Québec) G0A 1B0

EST SUBVENTIONNÉ PAR PARRAINAGE CANADA, LE CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC ET LE CONSEIL DES ARTS DU CANADA

EN BREF

Québec secourt les «géantes»

(Le Devoir) — Le ministère de la Culture a signifié son intention de classer, à titre de «bien culturel national», quatre statues montréalaises connues sous le nom de «géantes de la rue Saint-Jacques». Les sculptures, représentant l'Industrie, la Pêche, le Transport et l'Agriculture, devaient être vendues à l'encan hier, ce qui n'était pas sans inquiéter les défenseurs du patrimoine. L'Hôtel des encans de Montréal évoquait en effet la possibilité que les œuvres d'Augustus Luckman soient acquises par des intérêts étrangers et qu'elle soient démenagées à l'extérieur de la province. Mais la décision du ministère de la Culture fait en sorte que les statues datant de 1906 resteront au Québec, peu importe l'identité de leur nouveau propriétaire. Les géantes de plus de quatre mètres ornaient la façade de l'édifice de la Banque Royale, sis au 221, rue Saint-Jacques. «Ces statues constituent de beaux exemples de l'art commémoratif et de l'art public à Montréal, a fait savoir la ministre Louise Beaudoin par voie de communiqué. Il était important que celles-ci demeurent ici, au Québec.» Héritage Montréal s'est dit satisfait de la décision prise par Mme Beaudoin.



L'Union pour le développement durable (UDD) rend hommage au professeur Pierre Dansereau, le « père de l'écologie au Québec »



M. Pierre Dansereau, professeur émérite à l'Université du Québec à Montréal

Sous la présidence d'honneur de M. Jean ÉLIE, président par intérim du Conseil d'administration d'Hydro-Québec. Avec la participation de Mme Paule LEDUC, rectrice de l'Université du Québec à Montréal, M. Pierre BOURQUE, maire de Montréal et M. Clifford LINCOLN, député fédéral.

Union pour le développement durable
1411, chemin Sainte-Foy, C.P. 38022
Québec, Canada G1S 4W5
Tél. : (418) 682-5949 - Fax : (418) 682-3797
Courriel électronique/E-Mail : udd_usd@mlnk.net
Internet : http://www.mlnk.net/~udd_usd/index.html

Dîner-hommage au professeur Pierre Dansereau

Jeudi 10 octobre 1996, à 19h30

Hôtel Le Reine-Élisabeth, Montréal 1005 (plus taxes)

Information: (514) 848-6100

Cet événement a lieu dans le cadre du Forum international **Grands travaux et développement durable** qui se tient du 9 au 11 octobre 1996 à Montréal

IBERVILLE LE CONQUÉRANT

420 pages
22,95 \$
Guy Frégault

Guy Frégault (1918-1977) est l'un des historiens canadiens les plus remarquables du XXe siècle. Il a professé à l'Université de Montréal, dont il fonda le département d'histoire, et à l'Université d'Ottawa (1942-1961). Il fut membre fondateur de l'Académie canadienne-française et le premier sous-ministre des Affaires culturelles du Québec (1961-1966, 1970-1975).

Son oeuvre d'historien lui a valu d'être honoré par plusieurs universités et lui a mérité de nombreuses distinctions, dont un prix de l'Académie française (1969).

GUÉRIN, éditeur ltée
4501, rue Drolet
Montréal (Québec)
H2T 2G2
Téléphone: (514) 842-3481
Télécopieur: (514) 842-4923

LE DEVOIR

POLITIQUE

Inforoute

Québec jongle avec trois projets de cartes à puce

Une facture éventuelle de 150 millions, révèle le président de la Commission d'accès à l'information

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le gouvernement québécois travaille sur trois différents projets de cartes à microprocesseur.

A un coût de 8 \$ la carte, les contribuables québécois devraient dépenser au moins 150 millions pour équiper tous les Québécois si les trois projets devaient aboutir.

C'est le président de la Commission d'accès à l'information du Québec, Paul-André Comeau, qui a avancé ces chiffres hier lors d'une audience organisée par la commission parlementaire de la Culture pour étudier les enjeux de l'inforoute.

La Régie de l'assurance-maladie du Québec a récemment annoncé son intention de doter les Québécois d'une carte à microprocesseur d'ici la fin du siècle. M. Comeau a cependant déclaré hier que deux autres projets de carte à microprocesseur faisaient leur chemin dans l'administration québécoise. Il n'a pas voulu révéler quels ministères travaillaient sur ces projets, expliquant qu'on lui avait demandé de garder le silence à ce sujet.

M. Comeau a spécifié qu'il n'était pas contre les cartes à microprocesseur en tant que tel, mais il s'est inquiété au sujet du coût de trois projets parallèles.

«Si nous ne faisons rien, nous allons nous orienter sur des investissements multiples», a-t-il dit craindre.

Projet-pilote

Dans le mémoire qu'elle a remis à la commission de la Culture, la Commission d'accès à l'information a soutenu que le projet-pilote sur la carte-santé effectué à Rimouski avait réussi parce qu'il avait respecté les dispositions de la Loi sur l'accès à l'information.

«La commission a reconnu qu'il était non seulement possible d'introduire les cartes à microprocesseur dans le domaine de la santé en respectant la vie privée mais qu'il est également possible d'utiliser cette technologie pour en faire un puissant instrument de protection de renseignements personnels», ont écrit les auteurs du mémoire.

M. Comeau a déclaré que la com-

mission entreprendra une consultation auprès de la population au sujet d'une carte d'identité électronique. Elle rendra public un document de réflexion au cours des prochaines semaines.

M. Comeau s'est montré particulièrement inquiet au sujet de l'implantation de sites gouvernementaux sur Internet afin d'offrir un accès à des documents administratifs et certains renseignements personnels.

Il a affirmé que l'usage d'Internet présentait des risques de pénétration des réseaux internes des organismes publics et pouvait menacer la protection des renseignements personnels.

«L'environnement ouvert et international d'Internet en fait un des moyens les moins sécuritaires de communiquer de l'information», a fait valoir la commission dans son mémoire. Des mesures de sécurité particulièrement robustes doivent être mises en place lorsque la décision est prise d'ouvrir le réseau à Internet.

La commission a ajouté que si les utilisateurs ne sont pas assurés de la protection de leur vie privée, ils hésiteront à utiliser les services interactifs.

Aspect culturel

Si la Commission d'accès à l'information a traité de l'aspect de l'inforoute qui tourne autour des services à la population, ou son aspect «utilitaire», la plupart des autres groupes qui ont comparu hier ont plutôt parlé de son aspect «culturel».

La Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec (SPACQ), la Société des auteurs, chercheurs, documentalistes et compositeurs (SARDEC) et la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) ont notamment insisté sur le respect des droits d'auteur.

Ces sociétés, tout comme le Conseil québécois du patrimoine vivant, ont également réclamé un accroissement de la présence québécoise sur l'inforoute.

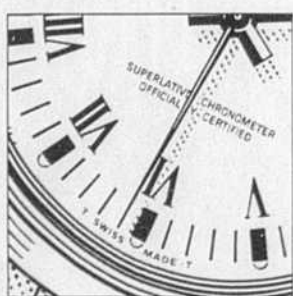
Le conseil a notamment suggéré au gouvernement d'instaurer une «vitrine éducative» qui regrouperait tous les organismes offrant des services en français.

EN BREF

Amiante: le dialogue reprend

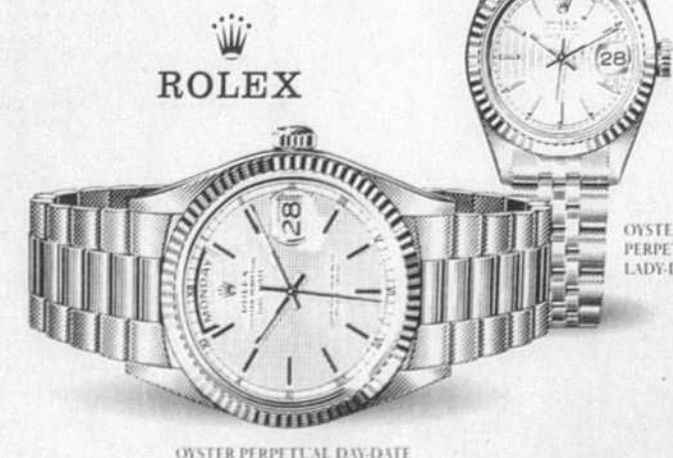
Paris (PC) — Le Québec et la France vont mettre sur pied un groupe technique d'experts qui se réunira «de façon périodique» pour discuter de la décision du gouvernement français d'interdire l'amiante le premier janvier prochain. La ministre québécoise déléguée aux Mines, Denise Carrier-Perreault, a convenu de

la création de ce comité hier à Paris avec le ministre français de la Santé et du Travail, Jacques Barrot. Mme Carrier-Perreault a admis que ce n'était là que le «début d'une réouverture de dialogue». Mais le gouvernement québécois n'en demandait pas plus. «Dans les circonstances, je suis très satisfaite parce qu'on a eu ce qu'on voulait: garder des ponts, continuer le dialogue», a déclaré la ministre.



Avant d'acheter une Rolex, assurez-vous de lire les plus petits caractères.

Chaque Rolex Oyster qui porte l'inscription «SUPERLATIVE CHRONOMETER OFFICIALLY CERTIFIED» a survécu à 15 jours et 15 nuits d'épreuves imposées par le Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres.



Nous sommes fiers d'être votre bijoutier agréé Rolex.

Bijouterie Gambard
Vente et service technique

630-A Cathcart Montréal Centre-Ville 866-3876

Régime des rentes

Il faut agir et vite, avertit Harel

La réforme proposée arrive dix ans trop tard, constate la ministre

Le Régime des rentes du Québec a 30 ans mais n'a déjà plus toutes ses dents. Si le statu quo est maintenu, la caisse sera à sec en l'an 2006. La population active s'inquiète du fait qu'elle n'aurait donc pas droit, à l'âge de la retraite, aux prestations que reçoivent actuellement les retraités.

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Il faut agir. Tel est le mot d'ordre qui a été lancé par la ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité, Louise Harel, lors de l'ouverture des travaux de la commission parlementaire des Affaires sociales, qui portent sur la réforme du Régime des rentes du Québec. «Si rien n'est fait, a-t-elle rappelé, les générations futures paieront un taux de cotisation de 13 % pour recevoir des prestations égales à celles que reçoivent les cotisants actuels qui paient un taux de 5,6 %. Il y a là une importante source d'iniquité entre les générations.»

En fait, personne ne contredira la ministre Harel sur l'urgence d'agir. Même que les premiers mémoires présentés hier ont démontré qu'il existe un certain consensus autour de points d'ancrage importants de la réforme Harel. Si les syndicats parlent de «préservation des acquis du régime» et les patrons de «tenir compte de la capacité de payer des cotisants», les deux s'entendaient hier sur un taux de cotisation autour de 10 % et un gel de l'exemption générale actuelle de 3500 \$.

Selon Mme Harel, la réforme proposée aurait dû se faire il y a dix ans.

Son gouvernement propose donc de fixer le plus rapidement possible un taux de cotisation qui peut être maintenu constant sur une très longue période et de garantir qu'au cours de cette même période, les personnes âgées, les travailleurs et les générations futures pourront hors de tout doute bénéficier d'une rente de retraite équivalente à ce que reçoivent les retraités actuels.

Dans ses remarques préliminaires, la ministre a comparé le système actuel à une maison à trois étages. Au premier, on retrouve les programmes du gouvernement fédéral accessibles à toutes les personnes âgées; la pension de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti. Un premier étage chambranlant, selon elle.

«Ces deux programmes sont en péril puisque le ministre des Finances, Paul Martin, a annoncé qu'en l'an 2001, ces deux programmes seraient remplacés par la prestation aux aînés, établie en fonction des revenus de la personne seule, ou des revenus du couple.»

Au deuxième étage de l'édifice décrit par la ministre Harel, se trouve le Régime des rentes du Québec. Actuellement, 70 % des personnes âgées de 65 ans et plus au Québec bénéficient de ce régime. À l'avenir, cette



ARCHIVES LE DEVOIR

Louise Harel

proportion augmentera à 95 %. Enfin, le troisième étage comprend les régimes privés de retraite, qui touchent 35 % des personnes âgées de 65 ans et plus.

Le vieillissement de la population au Québec fait en sorte que la caisse du Régime des rentes sera à sec dans dix ans. Pour contrer ce phénomène, l'on entrevoit deux options: l'augmentation du taux de cotisation et l'élargissement de l'assiette de cotisation. Mais le gouvernement québécois entend maintenir les acquis du régime, soit le taux de remplacement du revenu à 25 %, l'âge de la retraite à 65 ans, l'indexation des rentes de retraite et la mesure de rattrapement de 15 % des années de gains faibles ou nuls.

«Par contre, a prévenu hier le représentant de l'opposition dans ce domaine, le député libéral de Verdun, Henri-Paul Gauthier, une augmentation rapide du taux de cotisation risque d'avoir des effets néfastes sur l'économie, comme des pertes d'emplois, des faillites, donc moins de gens pour cotiser.»

Selon lui, la réforme devrait également prendre en compte les sorties de fonds du régime. Entre autres, M. Gauthier suggère que les rentes d'invalidité soient financées par les impôts ou le Fonds consolidé de la province. Plusieurs intervenants ont également souligné l'importance d'harmoniser les taux de cotisation et les autres dispositions du Régime de pension du Canada avec le RRQ. Certains ont même parlé de retraite progressive et de responsabilisation des aînés en les faisant contribuer à la réforme.

De son côté, le Syndicat de la fonction publique du Québec recommande d'établir le niveau de la réserve du régime à quatre fois les sorties de fonds. Il propose une réduction de l'exemption de 3500 \$ et le maintien de la prestation maximale à 8275 \$. De plus, les personnes ayant des gains supérieurs au revenu assurable maximum devraient continuer de cotiser. La consultation lancée hier autour du document intitulé *Pour vous et vos enfants: garantir l'avenir du Régime des rentes du Québec* verra défiler une trentaine de personnes et d'organismes à l'Assemblée nationale. Cette commission parlementaire siégera pendant trois semaines.

REVUE DE PRESSE DU CANADA ANGLAIS

Robert Bourassa, maître de la nuance, reflet fidèle de l'ambivalence québécoise

GILLES LESAGE
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

D'un bout à l'autre du pays, la presse canadienne-anglaise a souligné et commenté le décès de Robert Bourassa en des termes fort partagés et contradictoires. L'hommage, quand il y en a un, est toujours nuancé, qualifié en quelque sorte, tandis que les critiques appuient lourdement sur les échecs de l'ancien premier ministre, de 1971 à Victoria au référendum de 1992, en passant par les lois linguistiques 22 de 1974, 178 de 1988 et 86 de 1993.

C'était un miroir fidèle du Québec, écrit *The Winnipeg Free Press*, un reflet de l'ambivalence des Québécois au sujet du Canada. Après son retour au pouvoir en 1985, il avait donné réponse à la sempiternelle question: «What does Quebec want?». Ce qui a mené à l'Accord du lac Meech et à sa ratification rapide par le Québec.

Mais M. Bourassa en avait lui-même scellé le triste sort en s'alliant à Ottawa pour accorder à la Canadair de Montréal le contrat d'entretien des CF-18, que la Bristol Aerospace de Winnipeg avait offert de remplir à meilleur compte. Le ressentiment éprouvé par les Manitobains a incité la législature à ne pas ratifier l'entente constitutionnelle (signée pourtant à trois reprises par le premier ministre Filmon).

The Calgary Herald relève pour sa part que M. Bourassa a négocié de bonne foi la place du Québec dans la Constitution. Aussi, si les Canadiens

ont rejeté le fédéralisme exécutif (*executive federalism*) qu'il recherchait, il ne faut pas en blâmer M. Bourassa.

The Vancouver Sun se fait plus critique à la lumière des débats constitutionnels de 1971 à Victoria. «C'est sa capitulation aux nationalistes du Québec qui a privé le pays de la meilleure chance qu'il ait eu de résoudre l'épineux problème constitutionnel en rejetant la charte de Victoria.»

Près de 20 ans plus tard, l'échec de Meech fut très cuisant pour M. Bourassa. De sorte que sa longue carrière semble un échec. Mais de manière plus généreuse, en dépit de tout, le Québec reste dans un Canada uni et, pour cette raison, M. Bourassa mérite quelque crédit.

Paul Jackson, *columnist* au *Calgary Sun*, est moins élogieux. Quand un personnage éminent décède, la coutume veut qu'on le vante et ne fasse valoir que les bons coups. Il n'est pas d'accord. Si on s'opposait à quelqu'un de son vivant, pourquoi le peindre noblement à son décès? «Sachant que Bourassa a toujours joué des deux côtés à la fois — faisant du chantage au Canada anglais avec la menace de la séparation — je ne puis en conscience en faire l'éloge ici. Bourassa, après tout, est le premier à avoir imposé d'odieuses lois linguistiques — French only — à la province. Et alors, quand la Cour suprême a dit que c'était inconstitutionnel, il a renié une promesse électorale visant à permettre des affiches bilingues.»

Dans *The Edmonton Journal*, Lorne Gunter refuse aussi de pleurer Bourassa.

Bourassa a présidé une grande turbulence dont il avait lui-même aidé à la création, opine le *columnist* Jeffrey Simpson dans *The Globe and Mail*. Il était le tacticien suprême en politique, mais son sens de la stratégie allait rarement au delà de la nécessité qu'il n'y ait ni roulis ni tangage.

«Il ne voulait jamais prendre de risques s'ils pouvaient être évités. Il marchait sur la corde raide, parfois furieusement, coincé entre sa défense du Canada et l'attrait du nationalisme, s'en servant parfois comme d'une menace implicite au reste du Canada.»

Simpson conclut que M. Bourassa a atteint l'esprit des Québécois, mais il n'a pas atteint leur cœur. Il a gagné leur respect sans jamais atteindre leurs émotions.

La raison d'abord

La raison avant la passion, opine Robert Sheppard, titulaire de la rubrique *The Provinces* pour *The Globe and Mail*. M. Bourassa partageait cette sentence jésuitique avec M. Trudeau, mais à peu près rien d'autre. (Les deux se détestaient mutuellement.) La politique des émotions — celle de Lucien Bouchard, celle de René Lévesque — était un anathème pour M. Bourassa. Un chef ordinaire, selon le *columnist*. Un homme gentil mais sans éclat, il aurait pu faire l'affaire n'importe où: à Hydro-Québec, à la Banque du Canada ou à une corporation publique de la Saskatchewan.

«Missed Opportunities.» Ce thème revient un peu partout dans la presse anglophone, pour qui M. Bourassa a laissé filer de grandes chances de changer le cours de l'histoire. Sa prudence l'a incité à mal évaluer des enjeux cruciaux, estime Don MacPherson, *columnist* à *The Gazette*, dans un deuxième texte.

La Constitution et la langue ont été les bêtes noires de M. Bourassa,

écrit-il. Elles l'ont hanté sans cesse au cours de sa longue carrière et il a raté de belles occasions de les résoudre.

Trois autres titres de chroniques dans le même quotidien montréalais. Celui de William Watson: «Plombier et dentiste, Bourassa, l'économiste, a mis les anglophones en fureur.» Celui de Norman Webster: «Plusieurs souhaiteraient que Robert Bourassa soit encore au pouvoir.» Celui de Ed Baney: «Bourassa respectait aussi bien son ami que son adversaire.»

The Toronto Star a demandé à ses lecteurs si la cause de l'unité canadienne était affaiblie par la mort de M. Bourassa. Sur 84 appels, les deux tiers, 69 %, ont répondu non, tandis que 31 % opinent que oui.

Est-ce qu'il nous a achetés du temps ou accéléré notre infortune?, se demande Douglas Sun dans *The Toronto Sun*. Quel que soit le jugement de l'histoire sur M. Bourassa, c'était un homme aimable, correct, déterminé, qui a prouvé son courage en surmontant admirablement le dénigrement et la défaite.

Bourassa était sur la glace (*in the arena*), titre *The Financial Post*. On s'en rappellera probablement surtout pour la qualité que Theodore Roosevelt admirait tant, soit d'avoir été «vraiment sur la glace», d'avoir su que «sa place ne sera jamais avec ceux [...] qui ne connaissent ni victoire ni défaite».

Quelques titres

The Leader Post: «Une grande perte.»

The Vancouver Sun: «Maître de la nuance — un politicien superbe, révérent et vilipendé — un bagarreur féroce.»

The Telegraph Journal, Saint-Jean, Nouveau-Brunswick: «Les Acadiens doivent beaucoup au premier ministre Bourassa.»



La Division de gériatrie de l'Université McGill désire remercier les sociétés suivantes pour leur généreuse contribution à titre éducatif aux Conférences gériatriques de l'Université McGill, 1996-1997 :

Hoechst Marion Roussel
Pfizer Canada Inc.
SmithKline Beecham Pharma

Nous remercions également:

Astra Canada
Bayer
Ciba Geigy Canada
Merck Frosst Canada
Rhône-Poulenc Rorer Canada
Sandoz Canada

Grâce à cette contribution, tous les participants aux Conférences gériatriques bénéficieront une fois de plus des connaissances développées par d'éminents professeurs des universités canadiennes et américaines sur les questions-clés touchant les soins médicaux aux personnes âgées et la recherche sur le vieillissement.

Dr. Robert Prescott
& Associés (Omnipraticiens)

Liposuction (Anesthésie locale)
Greffes de cheveux au laser
Traitement des rides au laser

•Collagène •Varices •Obésité

1852, Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H5H 1E4

Tél.: (514) 935-6616 Fax: (514) 933-2104

LE DEVOIR

LE MONDE

Bijouterie
GAMBARD
Vente et service technique
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville
866-3876
BIJOUTIER AUTORISÉ ROLEX

EN BREF

L'ami démocrate

Nicosie (AFP) — Le numéro un libyen le colonel Mouammar Kadhafi a affirmé hier qu'il soutenait le président américain Bill Clinton, qu'il a qualifié d'«ami démocrate» auquel il n'a rien à reprocher. «Clinton est un jeune président, son dossier est vierge en ce qui concerne la Libye. Il n'a pas participé à l'agression contre la Libye [en 1986], et moi personnellement je n'ai rien contre lui. C'est un ami», a-t-il ajouté. Sans évoquer explicitement la campagne pour l'élection présidentielle du 5 novembre aux Etats-Unis, le dirigeant libyen a affirmé qu'il soutenait M. Clinton face au républicain Bob Dole. «Nous sommes pour le parti démocrate, le parti des minorités et des opprimés», a-t-il dit.

Après Hong-Kong, Taïwan

Pékin (AFP) — Pékin a exprimé hier sa conviction que la réussite de la réintégration de Hong-Kong à la Chine jettera les bases pour la réunification avec Taïwan. «Il y a des gens à Taïwan qui ne comprennent pas le principe d'un pays, deux systèmes» défini par Pékin pour permettre le maintien du capitalisme dans la colonie britannique après sa rétrocession à la Chine le 1^{er} juillet 1997, a déclaré Tang Shubei, vice-président de l'Association chinoise pour les relations à travers le détroit de Taïwan (ARATS). «Ces gens qui ne comprennent pas, pourront constater eux-mêmes que le modèle peut réussir», a commenté M. Tang. La réintégration de Hong-Kong sera «exemplaire» pour le processus de réunification nationale.

Pékin: un dissident arrêté

Pékin (AFP) — Le dissident Liu Xiaobo a été arrêté hier matin à son domicile à Pékin, une semaine après avoir signé une lettre demandant aux autorités l'ouverture d'un dialogue avec le Dalaï Lama, apprend-on de sources dissidentes. M. Liu, 40 ans, critique littéraire et ancien professeur d'histoire de l'université de Pékin, avait signé le 30 septembre, avec Wang Xizhe, un autre vétéran de la dissidence, une lettre demandant l'ouverture d'un dialogue avec le leader spirituel des Tibétains, vivant en exil depuis 1959. Cette prise de position rompait un tabou en vigueur même dans les milieux dissidents, alors que Pékin prend régulièrement le Dalaï Lama comme cible de ses campagnes contre le «séparatisme».

Guatemala: restitution

Guatemala (AFP) — La Cour constitutionnelle du Guatemala a ordonné à l'Etat de restituer les biens de Jacobo Arbenz, président élu qu'une junte militaire avait déposé en 1954 pour ensuite, au moyen de deux décrets, le déposer. Le tribunal donne ainsi raison à Maria Cristina Vilanova Castro, veuve du leader politique que les compagnies bananières avaient contribué à détrôner en ayant obtenu l'aval du gouvernement américain. Après le coup d'Etat, les militaires s'étaient partagé le domaine d'Arbenz qui avait été l'un des artisans de la révolution de 1944 fomentée par son prédécesseur Juan José Arévalo. Arbenz avait voulu poursuivre la réforme agraire et l'industrialisation; sa chute a été suivie d'une série de régimes militaires jusqu'à l'élection d'un civil, en 1986.

Massacre dans un autobus

Alger (AFP) — Neuf passagers d'un autobus ont été assassinés dans la nuit de lundi à mardi à Ksar el-Hirane, près de Laghouat, lors d'une «action terroriste», ont indiqué hier les services de sécurité. Les voyageurs ont été «lâchement assassinés», selon un communiqué des services de sécurité dans cette localité à quelque 300 kilomètres au sud d'Alger. Les forces de sécurité «ont immédiatement lancé des poursuites pour rechercher les criminels», a précisé le texte. Les services de sécurité ne donnent pas de précisions sur les circonstances de cette nouvelle attaque, et notamment si les victimes ont été tuées à un «faux barrage», une des hantises des voyageurs dans les régions de l'intérieur. Au cours des derniers mois, plusieurs massacres ont été perpétrés de cette manière.

Arrestation d'un défenseur des droits de l'homme

Paris (AFP) — Le vice-président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, Salah Zeghidi a été arrêté lundi soir à Tunis à son retour de France, selon le député européen français Noël Mamère. M. Zeghidi avait participé vendredi soir à Paris à un meeting du comité pour le respect des droits de l'homme en Tunisie consacré à l'affaire Chamari. Khémaïs Chamari, député et membre du bureau politique du Mouvement des démocrates socialistes (MDS, légal) a été condamné à cinq ans de prison à Tunis le 17 juillet. Il a observé en septembre une grève de la faim pour protester contre ses conditions de détention. La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) demande «la libération immédiate et inconditionnelle» de Salah Zeghidi.

Marché mondial de l'armement

Les États-Unis sont en tête des fournisseurs

AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — Les États-Unis sont devenus le premier des fournisseurs d'armes depuis l'éclatement de l'Union soviétique en 1992 et occupent plus de la moitié du marché mondial, estime l'Institut international des études stratégiques (IISS), dans son rapport annuel publié aujourd'hui.

Derrière les États-Unis, dont les ventes annuelles d'armes représentent 15 milliards de dollars, se placent la Grande-Bretagne, avec 4,8 milliards de dollars, la France (3,8 milliards de dollars) et la Russie (3 milliards).

Les exportations d'armes de l'Allemagne (1,4 milliard de dollars) et de la Chine (600 millions de dollars), qui occupent respectivement les cinquième et sixième places, ont baissé depuis 1993, constate l'IISS.

Ces six pays fournissent réguliè-

ment entre 80 et 90 % du marché international des armes, dont les plus gros clients sont les pays du Moyen-Orient, avec l'Arabie Saoudite en tête depuis dix ans, selon le rapport.

En 1995 — année la plus récente dont les données chiffrées sont complètes — les pays d'Extrême-Orient ont supplanté les pays membres de l'OTAN et les pays ouest-européens non-membres de l'OTAN, à la deuxième place des importateurs, derrière le Moyen-Orient.

Taïwan a été le plus important acheteur d'armes d'Extrême-Orient en 1995, avec des achats pour 1,2 milliard de dollars, suivi par le Japon (1,1 milliard) et la Corée du Sud (1,1 milliard).

Sur le marché du Moyen-Orient, Israël et l'Égypte continuent à obtenir de Washington pratiquement la totalité des crédits pour le financement militaire à l'étranger inscrits dans le budget américain, d'une valeur de respec-

tivement 1,8 et 1,3 milliard de dollars.

La Jordanie devrait, pour 1996-1997, recevoir, au titre de l'Assistance militaire américaine à l'étranger (un autre programme d'aide), des avions de chasse américains F-16A/B de seconde main, un crédit de 200 millions de dollars pour d'autres équipements et un autre crédit de 100 millions de dollars pour du matériel d'occasion.

Déclin russe et chinois

Après s'être taillée la part du lion dans les ventes d'armes de l'ancienne Union soviétique, qui, en 1990, occupait un tiers du marché mondial, la Russie ne représente aujourd'hui plus que 5 à 6 % du marché, selon l'IISS.

Les pays d'Europe occidentale fournissent entre un quart et un tiers du marché international de l'armement, avec une production particulièrement concentrée en Grande-Bre-

tagne, en France, en Allemagne, en Italie et en Suède.

Le marché des armes chinoises est généralement en déclin depuis les années 80, même s'il reste l'un des six plus importants marchés du monde, en partie grâce à son statut de fournisseur principal d'armes aux deux belligérants lors de la guerre entre l'Iran et l'Irak.

Les pays de l'OTAN et les pays de l'Europe occidentale non membres de l'Alliance atlantique représentent le troisième marché régional d'achats d'armes.

Les États-Unis, le Canada, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie et la Suède se procurent l'essentiel de leurs besoins de base en armes sur leur marché intérieur.

«Seuls les États-Unis ont le désir, et la capacité, de produire virtuellement la totalité de l'équipement nécessaire pour leur propre défense», rapporte l'IISS.

Enquête sur un attentat au cœur du dispositif militaire britannique

Menaces sur la paix en Ulster

Un groupuscule républicain revendique l'action terroriste à Lisburn

Le Conseil armé de la continuité (Continuity Army Council), fraction dissidente de l'IRA, a revendiqué hier le double attentat à la voiture piégée commis la veille au quartier général des forces britanniques en Ulster, à Lisburn, au sud de Belfast. Ce groupuscule est considéré par les services de sécurité britanniques comme l'aile armée du Sinn Féin républicain (RSF), un petit parti opposé au processus de paix. Le RSF a fait dissidence en 1986 du Sinn Féin de Gerry Adams.

PHILIPPE BERNES-LASSERRE
AGENCE FRANCE-PRESSE

Lisburn — L'enquête militaire a commencé hier pour déterminer comment des terroristes ont pu faire exploser deux voitures piégées au cœur du QG des forces armées britanniques à Lisburn, défiant le dispositif de sécurité le plus strict d'Irlande du Nord.

Près de 3000 personnes, dont 1500 militaires, vivent et travaillent à la base de Thiepval, véritable camp retranché à une dizaine de kilomètres de Belfast. Vingt et un militaires ont été blessés dans l'attentat, ainsi que onze civils dont deux enfants. Une femme d'une vingtaine d'années était hier dans un état «très grave».

La base est l'une des mieux gardées du Royaume Uni et c'est sans doute pourquoi les militaires n'ont pas voulu dans un premier temps croire à une infiltration, et ont évité des tirs de mortier depuis l'extérieur.

Mais il leur a fallu se rendre à l'évidence que 500 kg à une tonne d'explosif ont pu être convoyés et activés au cœur de l'enceinte, que les terroristes ont eu le loi-

sir de mettre en place un dispositif consistant à faire sauter une première voiture piégée sur un parking, la deuxième 15 minutes plus tard près du centre médical au passage des convois transportant les victimes.

Thiepval est un véritable village abritant les bureaux du commandant des forces britanniques en Irlande du Nord, le général Rupert Smith et le quartier général de la 39^e brigade d'infanterie, mais aussi les logements des militaires et de leurs familles, un centre médical, une crèche et des installations sportives.

Hier matin à l'aube, une interminable file de voitures s'étirait devant l'entrée unique de la caserne, en direction du checkpoint. Flanqué d'une patrouille armée-police, un soldat en casque et tenue de combat, mitrailleuse au poing, arrêtait chaque véhicule, discutant avec le conducteur, prenant ostensiblement son temps pour poser les questions d'usage.

Les seules véhicules passant rapidement sont les cars scolaires transportant les enfants du personnel de la base. Dans les voitures, toutes moteur à l'arrêt, les conduc-

teurs prennent leur mal en patience, ayant pour l'instant attendu en moyenne une heure dans la file, qui paralyse loin en amont la circulation dans Lisburn. D'habitude, explique ce civil travaillant dans la base, «cela prend 10 minutes».

Mesures de sécurité

L'enquête devra précisément déterminer si le travail des poseurs de bombes a été facilité par un allègement ou un relâchement excessif des mesures de contrôle.

L'audace du coup, mais surtout son succès sans accrocs du point de vue des terroristes a effaré tous les observateurs, d'autant que pour pénétrer à Thiepval Barracks, il faut passer par:

- une entrée unique fortement gardée, avec militaires en armes, barrières, cahute blindée, ralentisseurs au sol, projecteurs surplussant, phares interdits, longue arrivée «à découvert» en ligne droite par une rue étroite, etc.;
- une vérification du passe d'accès, qu'il soit permanent ou provisoire pour les civils effectuant des travaux dans la base;
- une vérification d'identité;
- une escorte à l'intérieur de la première enceinte pour les visiteurs extérieurs de la base.

Sans compter une fouille du véhicule, en théorie inévitable dans le cas de véhicules commerciaux comme breaks et fourgonnettes — les seuls types de véhicules susceptibles de transporter une large quantité de «mixer» en sacs, le mélange d'explosif artisanal.

Bulletin de santé

L'opération est réussie, le pape va bien

AGENCE FRANCE-PRESSE

Rome — Le pape Jean-Paul II a subi avec succès hier matin, à Rome, l'ablation de l'appendice, et les médecins ont écarté la présence de toute autre pathologie et en particulier d'une tumeur.

«Tout est parfait», a déclaré en fin de matinée, au cours d'une conférence de presse à l'hôpital Gemelli de Rome, le chirurgien Francesco Crucitti qui a pratiqué l'appendicectomie. Il a affirmé avec force qu'il n'y avait pas de «secret» sur la santé du pape et exclu «d'une façon catégorique que le souverain pontife souffre d'une tumeur».

Au cours des dernières semaines, des informations de diverses sources avaient avancé la possibilité que le pape souffre en réalité d'une tumeur.

Le chirurgien a annoncé que Jean-Paul II quittera brièvement son lit, peut-être dès aujourd'hui, et qu'il pourra regagner le Vatican «mardi prochain ou même avant». Ce qui lui permettrait de recevoir les pèlerins venus à Rome pour assister à l'audience générale hebdomadaire ou

de les saluer de la fenêtre de son bureau.

Selon le premier bulletin de santé, l'intervention, effectuée sous anesthésie générale, a duré 50 minutes. Elle a «été bien supportée par le patient», qui a rapidement repris conscience et une dizaine de points de suture ont été pratiqués, a déclaré le professeur Crucitti.

À peine réveillé, le pape, qui est sous antibiotiques, a souri et remercié les médecins. Reconduct dans sa chambre, il a voulu tout d'abord se faire lire le bulletin médical par son infirmière sœur Franca. Avant de se reposer, il a eu un court entretien avec le cardinal secrétaire d'Etat Angelo Sodano et avec le substitut de la secrétaire M^{re} Giovanni Battista Re.

Le chirurgien a expliqué qu'à aucun moment, depuis le premier diagnostic fait le 24 décembre dernier, le pape n'avait couru le risque d'une péritonite. Les adhérences, qui se sont formées dans l'intestin du souverain pontife à la suite des interventions précédentes et notamment après l'ablation d'une tumeur bénigne en 1992, excluaient en fait ce risque.



PHOTO DOMENICO STINELLIS AP

Des religieuses et des touristes se plongeant avec intérêt dans le journal hier, place Saint-Pierre, à Rome pour y lire les dernières nouvelles sur l'hospitalisation du pape.

Première visite officielle de Yasser Arafat en Israël

Message des présidents palestinien et israélien

JEAN-HERVÉ DEILLER
AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — Les présidents palestinien et israélien Yasser Arafat et Ezer Weizman ont émis un message de paix lors d'une rencontre sans précédent hier en Israël, alors que les négociations entre les deux parties traversaient une crise.

«Nous devons vivre ensemble, côte à côte, comme cousins, frères, amis et voisins», a déclaré M. Arafat lors d'une conférence de presse conjointe avec M. Weizman dans la résidence privée de ce dernier à Césarée, sur la côte méditerranéenne.

«La violence n'est ni notre politique, ni notre stratégie. Lorsque nous avons signé des accords avec Israël, nous avons renoncé à la violence et ouvert un nouveau chapitre de paix dans tout le Moyen-Orient», a ajouté M. Arafat.

«Nous appelons une fois de plus à poursuivre la quête de la paix, non pas par la violence mais par le dialogue. Lorsque les gens se parlent, ils ne se tirent pas dessus», a affirmé M.

Weizman, deux semaines après les affrontements sanglants qui ont fait 84 morts dans les territoires occupés.

M. Arafat a invité M. Weizman à venir le voir à Gaza, après leur entretien qui a duré 25 minutes, sur la terrasse de la villa au bord de la mer.

C'était la première fois que M. Arafat venait publiquement en Israël. En novembre 1995, il s'était rendu dans la plus grande discrétion à Tel-Aviv, pour présenter ses condoléances à la veuve du premier ministre Yitzhak Rabin, assassiné par un extrémiste juif.

M. Arafat a indiqué qu'il avait donné «un ordre permanent aux policiers» palestiniens pour ne pas tirer sur des militaires israéliens. Il a en même temps appelé Israël à «honorer ses engagements» contractés auprès des Palestiniens, et notamment le retrait de Hébron en Cisjordanie, qui a six mois de retard sur le calendrier convenu.

Peu après la visite de M. Arafat à Césarée, les négociateurs israéliens et palestiniens ont repris leurs pourparlers pour le troisième jour consécutif à Erez, à la frontière entre la bande de Gaza et Israël.

Le négociateur palestinien Hassan Asfour a affirmé que les négociations traversaient une «véritable crise» après le dépôt par Israël de nouvelles propositions revenant à perpétuer son contrôle militaire sur Hébron, même après le redéploiement prévu.

«Les Israéliens essaient de torpiller les accords en voulant y introduire un nouveau contenu», a déclaré M. Asfour.

Lundi soir, les négociateurs palestiniens ont claqué la porte des pourparlers lorsque la délégation israélienne a présenté ces propositions et il a fallu une intervention du médiateur américain Dennis Ross pour les reprendre.

M. Arafat a proposé de transférer la semaine prochaine les négociations sur la mer Rouge, à Taba, en Égypte ou à Eilat, en Israël. «Le plus important c'est d'éviter d'avoir une rencontre, puis une autre. Il faut continuer non stop, à Eilat ou Taba ou un endroit analogue», a déclaré M. Arafat.

Le négociateur en chef palestinien Saëb Erakat et son homologue israélien Dan Shomron ont décidé de poursuivre les pourparlers, hier, en comité restreint de quatre personnes, afin d'accélérer les discussions.

Violences corses

AGENCE FRANCE-PRESSE

Ajaccio — La Corse s'attend à un nouveau cycle de violence et des commandos sont prêts à frapper d'autres cibles, alors qu'une trêve décriée en janvier dernier par le principal groupe séparatiste corse, le FLNC-Canal historique expire samedi.

La mairie de Bordeaux, ville dont le maire n'est autre que le Premier ministre Alain Juppé, avait été la cible d'un attentat, dans la nuit de samedi à dimanche.

M. Juppé qui avait lundi adressé une déclaration de guerre aux poseurs de bombes a lancé hier à la Chambre des députés à Paris un appel «à l'adhésion populaire en Corse et sur le continent pour faire barrage au fléau que constitue la violence et le terrorisme».

À Ajaccio, la très ferme réaction du gouvernement est accueillie avec soulagement mais aussi agacement.

Une majorité de Corses sont excédés par des centaines d'attentats et des dizaines de crimes commis chaque année, et souvent choqués

par les pourparlers secrets du gouvernement avec certains clandestins.

Mais certains ne cachent pas regretter «l'amalgame» fait par M. Juppé entre cette situation et la campagne d'attentats islamistes ayant frappé la France à l'été et l'automne 1995.

En Corse plus encore qu'à Bordeaux, Paris et Marseille, les mesures de sécurité ont été renforcées autour des édifices publics. Des mesures de protection supplémentaires ont été prises autour de personnalités, les autorités redoutant des assassinats, notamment d'élus.

Dans l'immédiat, on s'attend, après la revendication en cinq mots, lundi, de l'attentat de Bordeaux, à une explication par le FLNC-Canal historique de sa nouvelle stratégie.

Bien qu'en proie depuis des mois à de profondes dissensions entre partisans d'une ligne dure pour la reprise des hostilités avec l'Etat français et les modérés favorables à la négociation, le FLNC-historique avait clairement annoncé depuis août son intention de frapper hors de file.

É D I T O R I A L

L'avenir de la social-démocratie

Jean-Robert Sansfaçon

Le premier ministre Lucien Bouchard prévient qu'il n'entend pas dévier de son objectif d'assainir les finances publiques. En contrepartie, il en appelle à l'imagination et à l'ouverture des gens d'affaires pour qu'ils adhèrent à ses propositions de nature sociale en faveur du travail volontaire du travail, de l'équité salariale et de la préparation des jeunes à l'emploi. De la réponse des partenaires dépend largement l'avenir du modèle social-démocrate pour le Québec.

La conférence socioéconomique du printemps avait abouti à un consensus fragile pour le rétablissement de l'équilibre budgétaire et la création d'emplois. Fragile parce que si le double objectif était partagé, les moyens pour y parvenir divergeaient de façon considérable. D'ailleurs, l'offensive publicitaire lancée par les coalitions de tous ordres au cours des derniers jours est venue confirmer les risques inhérents à la tenue d'un événement aussi fortement médiatisé. Risques pour le parti au pouvoir, certes, mais surtout pour l'avenir du Québec.

Les derniers sondages nous ont révélé un gouvernement du Parti québécois aux prises avec une baisse de popularité que l'inévitable prochaine vague de compressions ne peut qu'aggraver. Contrairement à ce qu'on voit en Ontario, ce gouvernement s'étant fait élire avec la promesse utopique de poursuivre sur l'élan social-démocrate des décennies antérieures, le voilà forcé d'imaginer une façon plus rigoureuse de gérer ses finances, sans devoir pour autant annuler les acquis sociaux essentiels des 30 dernières années.

Or, quoi qu'on en pense, il n'y a pas de solutions faciles à la crise des finances publiques, surtout quand on vit dans un environnement aussi dur que celui de l'Amérique. Le gouvernement du Parti québécois ne peut se permettre de suivre aveuglément la voie suggérée par ses seuls alliés sociaux, comme de combler son déficit par des hausses du fardeau fiscal ou de s'attaquer au chômage en adoptant des lois contraignantes pour les sociétés et les individus.

Cela dit, si nous ne sommes pas forcés de virer radicalement à droite pour imaginer une voie de sortie à la crise, encore faut-il que nous sachions distinguer entre une gestion de type social-démocrate par temps de croissance et de plein-emploi, et une autre par temps de ralentissement économique et de crise budgétaire. Rigueur et austérité ne sont pas l'apanage des gouvernements de droite et du néolibéralisme. Il n'y a qu'à lire certains extraits des mémoires de l'ex-premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, pour comprendre que l'aveuglement idéologique ou l'entêtement corporatiste d'alliés traditionnels d'un gouvernement social-démocrate peut, à terme, faire beaucoup plus de tort que de bien à ceux-là mêmes qu'on prétendait protéger. En 1993, alors que l'Ontario se dirigeait vers un déficit catastrophique de 17 milliards de dollars (le double d'aujourd'hui), M. Rae tenta de faire comprendre à ses amis du mouvement ouvrier qu'ils avaient tout intérêt à accepter son projet de «pacte social». De nul autre que Bob White, le président du CTC, la plus importante centrale syndicale au pays, il reçut pour toute réponse la suggestion sérieuse de mettre la province en faillite et de ne rembourser que la moitié de la dette dans le but d'éviter la remise en cause des «acquis» de ses membres. «J'ai le sentiment, écrit Bob Rae, que les fonctionnaires ont été mal servis par leurs représentants.» En avouant avoir trop tardé à comprendre la conjoncture et ses exigences parce que «nous étions les prisonniers de notre propre rhétorique et de notre comportement du passé», Bob Rae conclut: «Tous les gouvernements sociaux-démocrates du monde ont eu à apprendre la leçon et tous les dirigeants syndicaux ont eu à vivre avec les conséquences.»

Le Québec, comme tous les pays occidentaux aux prises avec de sévères contraintes financières, doit lui aussi apprendre. Entre la politique du gouvernement Bouchard et celle d'un Mike Harris ou d'un Ralph Klein, il existe un fossé bien réel qu'il faut savoir reconnaître, mais que le laisser-aller budgétaire pourrait un jour forcer n'importe quel gouvernement à combler de façon très brutale.

L'appel lancé hier par le premier ministre aux gens d'affaires à le suivre dans la recherche de moyens efficaces pour réduire le chômage, est donc aussi un appel lancé en direction de la gauche québécoise qui voudrait que ce gouvernement règle les problèmes comme si le Québec était un îlot autosuffisant et déjà prospère. Du déroulement du prochain sommet dépend non seulement la performance de Lucien Bouchard et du Parti québécois dans les sondages, mais surtout le sort du modèle social-démocrate pour le Québec.

les dirigeants syndicaux ont eu à vivre avec les conséquences.»

Le Québec, comme tous les pays occidentaux aux prises avec de sévères contraintes financières, doit lui aussi apprendre. Entre la politique du gouvernement Bouchard et celle d'un Mike Harris ou d'un Ralph Klein, il existe un fossé bien réel qu'il faut savoir reconnaître, mais que le laisser-aller budgétaire pourrait un jour forcer n'importe quel gouvernement à combler de façon très brutale.

L'appel lancé hier par le premier ministre aux gens d'affaires à le suivre dans la recherche de moyens efficaces pour réduire le chômage, est donc aussi un appel lancé en direction de la gauche québécoise qui voudrait que ce gouvernement règle les problèmes comme si le Québec était un îlot autosuffisant et déjà prospère. Du déroulement du prochain sommet dépend non seulement la performance de Lucien Bouchard et du Parti québécois dans les sondages, mais surtout le sort du modèle social-démocrate pour le Québec.

Sans regret

Lise Bissonnette

Le véritable honneur eut exigé du général Boyle qu'il remette sa démission au mois d'août, quand son témoignage devant la commission d'enquête sur la Somalie a sapé son leadership, plutôt que d'être balayé comme fétu dans le sillage de son protecteur et ancien ministre de la Défense, David Collenette. Jus qu'au bout, il aura affaibli le poste de chef des armées et rendu la tâche plus difficile à son successeur, quel qu'il soit.

D'autant qu'il est loin d'être certain que le premier ministre, M. Chrétien, a tiré toutes les leçons de l'épisode, lui qui disait hier accueillir cette démission avec «grand regret», alors que la décision n'en mérite aucun. L'échec retentissant n'est pas seulement celui du général; il est celui de deux gouvernements successifs, celui des conservateurs en fin de course en 1993, et celui des libéraux par la suite, qui n'ont eu d'yeux et d'oreille que pour «l'image» de l'armée, et ignoré la crise profonde qui l'agitait. La classe politique canadienne considère la Défense comme une sorte de vache sacrée, et en a une curieuse crainte qui pourrait s'expliquer chez les dirigeants politiques d'une puissance militaire, comme c'est le cas

aux États-Unis, mais qui n'a aucune raison d'être au Canada. La révérence dont l'armée fait l'objet chez nos élus les amène à vouloir vite classer l'affaire somalienne, à s'impaciter devant les prétentions de la commission d'enquête à voir au-delà. La nomination de M. Boyle, ancien commandant recyclé en «communicateur» relevait du même esprit, celui qui voulait redorer la forme avant même d'avoir examiné la solidité du fond. Si le gouvernement le renvoie aujourd'hui parce qu'il a raté sa mission de relations publiques, la raison est mauvaise.

Il faudra plus qu'un successeur crédible et mieux caréné pour que l'armée retrouve un minimum de confiance chez les citoyens. L'hypothèque Boyle levée, la commission d'enquête sur la Somalie devra se concentrer sur sa tâche, ouvrir la voie à une réflexion qui pourrait mener à une révision radicale de la culture et de l'organisation militaire au Canada, et convaincre un gouvernement peu porté aux grandes réformes que le temps de celle-ci est venu. En 48 heures à la tête de la Défense, Doug Young a mieux défini et reconnu la situation de crise que son prédécesseur ne l'a fait en deux ans. Espérons qu'il gardera le cap, et qu'on lui laissera la voie libre.

L E T T R E S

La «rule of law»

Dans le débat public concernant la sécession du Québec, les intégristes du droit canadien invoquent la notion de règle de droit pour empêcher le peuple québécois de déterminer unilatéralement son statut constitutionnel. Qu'il me soit permis de citer les propos du juge René Dussault, à l'époque professeur à la faculté de droit de l'Université Laval, sur la règle de droit ou «rule of law» (*Revue du Barreau*, 1967, n° 27, page 313):

«Dans tout pays à idéal démocratique, le contenu exact de la *rule of law* dépend de la volonté de la population et, partant, est appelé à connaître de multiples variantes. La *rule of law* ne doit pas être un simple concept, encore moins un rêve idéalisé; elle doit plutôt être basée sur la réalité pratique de la société contemporaine. Ce n'est donc pas un concept objectif imposé au peuple par le haut et sous lequel il doit se ranger; c'est plutôt un concept subjectif, émanant des couches inférieures de la société, accepté par elles, et partant, représentant le désir de la population en général. Son point de départ étant la volonté du peuple lui-même, la *rule of law* accède graduellement à sa position de suprématie et à son statut de règle de droit à laquelle les agents publics aussi bien que les individus doivent se soumettre.»

Il n'y a donc pas de contradiction

entre la volonté du peuple et la règle de droit. Au contraire, la règle de droit tire son fondement et son statut de la volonté du peuple lui-même. En conséquence, il m'apparaît totalement absurde de se servir de la notion de la primauté du droit pour empêcher le peuple québécois de déterminer démocratiquement son statut constitutionnel.

Marc Sauvé
Montréal-Nord, 27 septembre 1996

Une trêve de dix ans

La proposition de Mario Dumont de faire une trêve d'une dizaine d'années sur les plans constitutionnel et linguistique m'apparaît une solution acceptable et le gouvernement de Lucien Bouchard devrait la retenir. C'est d'ailleurs une position que je répandais au lendemain du référendum d'octobre 1995. Malheureusement, la réponse de Bernard Landry me laisse un goût amer.

Comment peut-on affirmer que la stabilité du Québec passe par la souveraineté quand on sait pertinemment que l'incertitude politique est l'une des raisons qui rebutent les éventuels investisseurs. Il faut avoir des œillères pour ne pas s'en rendre compte. Il y a plein de ressources au Québec mais comment en favoriser l'exploitation sinon par des incitatifs qui permettraient de solidifier les assises des entreprises existantes, la création de nouvelles entreprises, la

multiplication des travailleurs autonomes et par conséquent la création d'emplois? C'est ce que des milliers de personnes réclament partout dans la province, il faudrait donc considérer leurs doléances.

Plusieurs solutions ont été avancées mais sœur Landry ne veut rien entendre. La révision de la fiscalité des entreprises en est une; le travail partagé en est une autre... On a retiré en grande partie les incitatifs qui permettaient aux travailleurs autonomes de vivre convenablement. Je comprends que la lutte au déficit est prioritaire mais n'y a-t-il pas lieu de l'échelonnement sur quelques années supplémentaires et de cesser ces coupes sauvages qui font mal à tout le monde?

Il n'y a pas que les sans-travail qui en ont marre, il y a tous ces dirigeants d'entreprises qui besognent jour après jour pour maintenir leur entreprise à flot. Les Québécois et les Québécoises sont des pacifiques mais le sentiment de frustration et de dégoût qui les anime peut conduire à un réveil brutal. Oserait-on se rebeller? C'est sans doute plus sérieux et plus grave que ne le pense le premier ministre Bouchard et son équipe. Qu'ils se rappellent que le peuple donne sa faveur, jamais sa confiance. A eux de bien s'en prévaloir.

Robert Boulay
Québec, 27 septembre 1996



GARVOTTE

Leçons de vie

L'homme se découvre quand il se mesure avec l'obstacle.
— Antoine de Saint-Exupéry

Au Québec, la vie de la nation se confond souvent avec celle de ses chefs. C'est pourquoi, tristes et songeurs, les Québécois rentrent en eux-mêmes lorsqu'un de leurs premiers ministres quitte cette terre. C'est alors que leur mémoire s'en trouve soudainement réactivée.

Avec le départ de Robert Bourassa, c'est 30 années de montagnes russes politiques qui nous contemplant. Ruminant le souvenir de multiples tentatives de renforcer le Québec face à un Canada intraitable, les Québécois ont médité sur leur passé. Et, laissant derrière eux les torpilleurs impénitents et quelques crocodiles du lac Meech, ils se tournent vers un avenir encore incertain.



Josée Legault

Figure dominante de l'après-Révolution tranquille, Robert Bourassa était marqué par cette ambiguïté viscérale qui caractérise une élite francophone certes nationaliste, mais profondément hésitante. On se prend à noter combien une partie de cette même élite est encore prise d'hésitation face à des situations difficiles qui nécessiteraient pourtant des décisions tranchées.

Au Québec, ce phénomène bien particulier porte plusieurs noms. Mais le plus souvent, on l'appelle «consensus» ou «conciliation». Issue du vieux réflexe corporatiste canadien-français, cette obsession du consensus a parfois mené le Québec aux pires compromis ou à la confinement.

Ayant peine à souffrir une opposition trop marquée des contraires, plusieurs de nos gouvernants hésitent fréquemment jusqu'à ce que leur décision finale ressemble à ce que leurs adversaires avaient exigé d'eux... Et pourtant, c'est lorsque nos dirigeants

ont osé opter pour une position non consensuelle que le Québec a fait ses gestes les plus significatifs. Qu'on pense aux institutions de la Révolution tranquille telle la Caisse de dépôt et placement, qui furent bâties envers et contre l'opposition d'Ottawa et des milieux d'affaires; aux lois 22 et 101; au projet souverainiste du gouvernement Parizeau, etc.

Preuves vivantes qu'on peut échapper à une poursuite obsédée du consensus, ces événements sont témoins d'une volonté qui dort en nous et qu'on éveille trop rarement. Une leçon de vie politique qu'on ignore à nos risques et périls.

Mais au delà des exégèses politiques auxquelles nous ont menés les circonstances des derniers jours, les Québécois ont aussi tenu à exprimer leur respect pour l'homme qu'était Robert Bourassa. Alliés et adversaires ont souligné sa générosité, son humour sagace et l'attention minutieuse qu'il portait à la qualité des relations humaines dans un milieu qui peut être d'une grande dureté. Ils se sont aussi rappelés qu'il s'interdisait les investissements personnels et ce, même contre ses adversaires les plus acharnés. Par exemple, sachant pour sa part qu'il n'était pas un «richeur», il préféra laisser cette thèse s'étioiler d'elle-même.

Au fil des ans — à l'intérieur comme à l'extérieur du clan libéral —, nombreux furent ceux qui reçurent de M. Bourassa un soutien amical, une lettre, un appel, un bouquet de fleurs, etc. Sans oublier les différends et les luttes, ils ont rendu à M. Bourassa sa grande civilité. Ceux que son ambiguïté compulsive a longtemps fait rager ont salué l'homme, publication et privé. Car — alors que ses politiques étaient souvent ambivalentes — son humanité, elle, était d'une grande clarté. Une leçon d'humanité qu'il nous aura servie avec discrétion.

La montée de sympathie à laquelle on a assisté s'explique aussi par le combat difficile qu'il a mené, par trois fois, contre le cancer. Comme tant d'autres, Robert Bourassa s'est révélé dans cette épreuve. On le dit peu, mais la maladie peut faire jaillir une force insoupçonnée, une sérénité étonnante et une lucidité sur les personnes et la vie. C'est ce que les experts nomment le «ressort invisible». Face à une situation extrême qui menace la vie même, il permet d'aller à l'essentiel et peut arracher au destin une rémission ou une guérison.

Ce ressort invisible, c'est la volonté de vivre qui émerge une fois que — paradoxalement — l'homme consent à assumer sa mortalité. C'est ce phénomène proprement universel qui a ému les Québécois chez Robert Bourassa. Mais il arrive un jour où la lutte cesse, où le ressort invisible marque l'amorce du dernier voyage. Et, lorsque l'homme quitte lentement ce monde, ceux qui l'accompagnent, de près ou de loin, s'élèvent un peu avec lui. A cet égard, la présence soutenue d'Andrée Bourassa et de la famille montre à quel point la mort — tout comme la naissance — est une œuvre d'équipe.

De fait, celui qui s'apprête à partir accompagne tout autant les membres de sa famille et ses amis. Il les aide à se préparer à son départ imminent. Ce qui, il me semble, fut le cas de M. Bourassa. Cet accompagnement que l'on peut dire «mutuel» est également un phénomène universel qui émeut.

Avec sa famille et tous ceux qui lui ont témoigné leur affection, Robert Bourassa aura passé un temps précieux à les remercier et à les rassurer. Ceux qui ont côtoyé l'homme — quelques heures ou des décennies — en sortent grandis et conservent le souvenir d'un être éminemment vivant.

Parce que cette lutte et cet accompagnement se sont déroulés en partie de manière publique, certains y puiseront peut-être l'inspiration et le courage essentiels à la traversée de circonstances similaires. Une belle leçon de vie et de générosité.

À P R O P O S

... du nombre d'infirmières

Pour la période 1985-1986 à 1994-1995, le nombre d'infirmières diplômées est passé d'un peu moins de 29 900 à près de 36 700, soit une augmentation de près de 23 %. En 1994-1995, les infirmières à temps complet régulier représentent 54,5 % du total.

Dans le cadre de comparaisons nationales et internationales, il nous faut utiliser une base commune, qui s'avère être le nombre total d'infirmières (diplômées et auxiliaires) détenant un permis d'exercice, quels que soient leur secteur d'activité et leur statut occupationnel.

Ainsi, au plan canadien, en 1976, le Québec avait le nombre d'infirmières pour 1000 personnes le moins élevé (7,9), alors que l'Ontario dominait, avec un ratio de 13,5

pour 1000 personnes. En 1991, le Québec est à 11,4, soit un ratio un peu plus élevé qu'en Colombie-Britannique (10,6). Parmi les régions canadiennes, seule l'Ontario a vu son ratio diminuer (13,5 à 13,3), au cours de la période observée. Selon les chiffres les plus récents (1994), le ratio québécois est encore à 11,4 infirmières pour 1000 personnes, alors que celui du Canada atteint 11,9.

À l'échelle internationale, le Québec est au troisième rang, parmi les pays retenus, quant au nombre d'infirmières pour 1000 personnes. Seuls le Canada et la Norvège (13,7) montrent un ratio plus élevé que lui.

Fiscalité et financement des services publics, gouvernement du Québec, 1996.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

I D É E S

Lucien Bouchard devant la Chambre de commerce de Laval

«Notre tâche est de guérir la social-démocratie québécoise»

Mais il n'est pas question de renoncer à faire le ménage des finances publiques

LUCIEN BOUCHARD
Premier ministre du Québec

Extraits d'un discours prononcé devant les membres de la Chambre de commerce et d'industrie de Laval le 8 octobre 1996.

Le Sommet, qui se tiendra à Montréal à la fin octobre, aura pour thème l'économie et l'emploi. Notre objectif commun, le plus immédiat, sera d'engager immédiatement des actions qui permettent de relancer l'emploi. Cet élan doit être issu de la solidarité et il doit permettre l'équité envers les jeunes, envers les diverses catégories de travailleurs et de travailleuses et envers les exclus du marché du travail. (...)

Notre second objectif, plus structurant, porte sur la nécessité d'un nouveau consensus sur l'amélioration de la compétitivité. Il faut apprendre à conjuguer les efforts des partenaires et du gouvernement pour mettre en

Le gouvernement du Québec ne va pas importer les dogmes du néolibéralisme

œuvre des stratégies de développement économique. Nous voulons une économie axée sur le savoir et la haute technologie et une économie de solidarité. (...) Le Sommet sur l'économie et l'emploi aura deux autres objectifs. D'abord, dans la foulée du consensus de mars sur l'élimination du déficit, adapter les services publics aux exigences d'une société dynamique et concurrentielle. Ensuite, obtenir une large adhésion des partenaires et de la population à une conception d'un État plus visionnaire, plus stratégique, plus efficace et plus souple. Un État qui incite au travail et à l'investissement et maintient un solide filet de protection sociale, notamment grâce à une fiscalité équitable. (...)

Aujourd'hui, la social-démocratie québécoise souffre du poids de la dette, de l'exclusion et du chômage. Elle souffre de la vétusté de certains de nos programmes sociaux et d'une lourdeur administrative qu'il faut al-

léger. Notre tâche est de guérir la social-démocratie québécoise, et c'est ce que nous faisons aujourd'hui. Nous la voulons en santé, pour de bon, pour le 21^e siècle. La santé de la social-démocratie québécoise suppose la santé de son économie, de ses finances, la santé de ses entreprises.

Et je veux être très clair. S'il y en a qui espèrent que mon gouvernement va importer, au Québec, les dogmes du néolibéralisme, ils se trompent. S'il y en a qui pensent que nous allons céder au vent de droite qui emporte la compassion et la solidarité, ils se trompent de gouvernement, ils se trompent de premier ministre, ils se trompent de société.

Je ne sais pas ce que la commission sur la fiscalité va nous dire, en termes de réaménagement de la fiscalité des particuliers et nous attendons son rapport avec intérêt. Mais je peux vous assurer aujourd'hui que l'assainissement de nos finances publiques va se faire dans l'équité. En termes nets, chacun devra y mettre du sien. Il ne sera pas dit que nous allons demander un effort aux démunis, mais pas aux plus fortunés. Du bas de l'échelle jusqu'en haut, l'effort est requis. (...)

Mais pour ce qui est de la fiscalité, vous savez comme moi que, globalement, les Québécois les plus fortunés sont sensiblement plus taxés que leurs voisins ontariens ou américains.

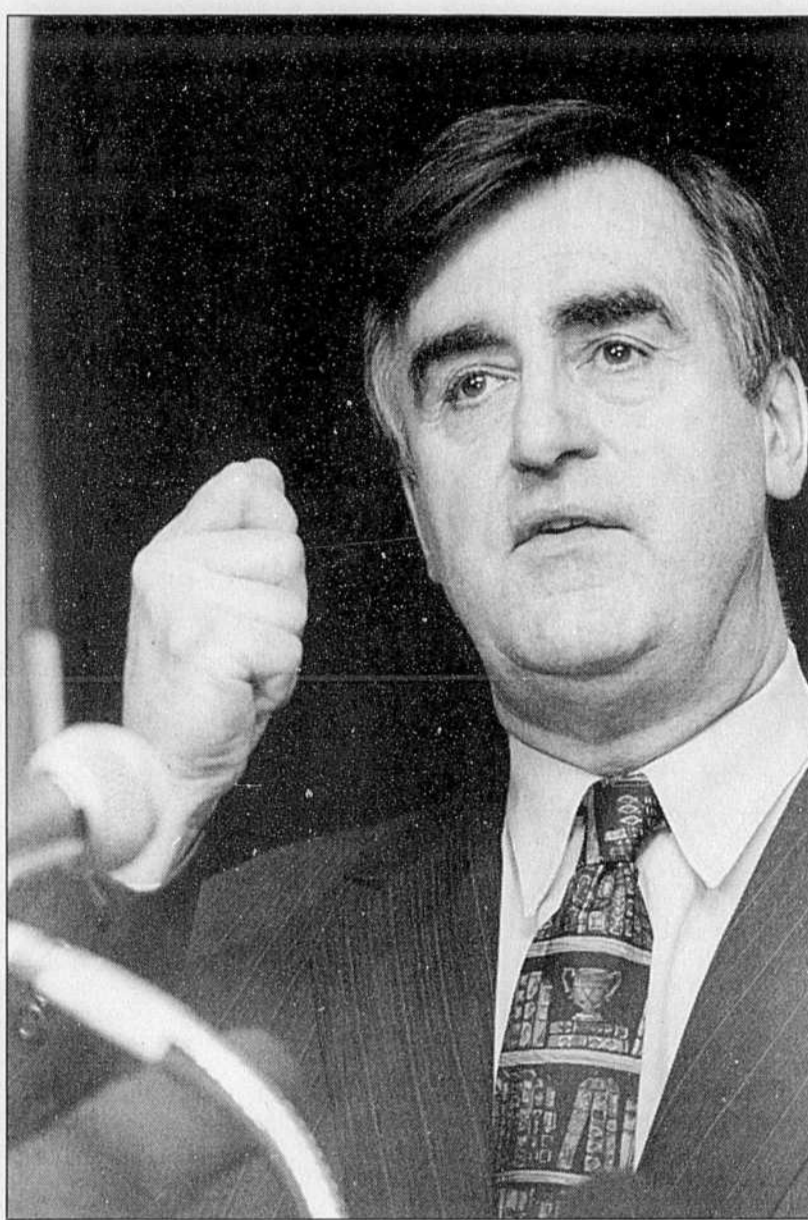
Il y a là une contrainte. Et je vous en parle notamment pour vous dire qu'il s'agit d'une contrainte perçue comme une injustice par beaucoup de Québécois. Ce ne sont pas les travailleurs au salaire minimum qui sont mobiles. Ce ne sont pas les aînés ou les mères monoparentales. Ce sont les plus fortunés. La pression, exercée chaque jour sur les élus du Québec pour qu'on augmente substantiellement les impôts des Québécois plus fortunés, est extrêmement forte. Chaque nouvelle compression budgétaire, chaque tarification, chaque réforme accentue cette pression. Je la comprends, car elle répond à une logique assez simple. Partout, on nous demande: à quand le tour des riches?

Et nous répondons que les impôts sont déjà fort élevés et que la marge de manœuvre du Québec est faible.

Compte tenu de cette réalité, est-ce que ça signifie que nous n'allons pas demander d'efforts aux Québécois les plus fortunés? Au contraire.

Nous allons leur demander — la société québécoise va leur demander — je vais vous demander un effort considérable, particulièrement pour la création d'emplois.

Et nous allons faire un pacte, ensemble, un partenariat — vous savez que j'en suis partisan. La société qué-



Le premier ministre Lucien Bouchard a tracé hier à Laval les grandes lignes de la politique de son gouvernement en vue de la deuxième phase du sommet socioéconomique à la fin de mois.

bécoise, l'État québécois, va prendre bon nombre de mesures pour aider l'entreprise: alléger le fardeau réglementaire, améliorer son environnement fiscal, soutenir l'entrepreneuriat, favoriser l'innovation, la formation de la main-d'œuvre et le financement des activités d'exportation.

En échange, nous allons demander aux chefs d'entreprise de faire un effort de plus, de se donner un peu de travail de plus, un peu «de trouble» de plus, pour créer plus d'emplois, pour former plus de stagiaires et d'apprentis, pour mieux partager le travail entre ceux qui le désirent. Bref, pour mieux faire profiter la société des gains que la société vous permettra de faire. (...)

Je peux prendre un engagement devant vous aujourd'hui: pour améliorer la compétitivité des entreprises,

nous allons soulever chaque pierre, chaque règlement, chaque mesure fiscale. Nous allons nous donner beaucoup de mal, beaucoup de «trouble».

Mais nous demandons, en contrepartie, que les chefs d'entreprise se donnent aussi beaucoup de mal. D'abord pour vaincre les forces de l'inertie et de la morosité et pour enclencher un mouvement de relance de l'emploi, dans leurs secteurs et dans tout le Québec, pour générer davantage de croissance économique. Vous le faites déjà dans les chantiers que nous avons mis sur pied pour le Sommet. Il faut profiter de cet élan pour multiplier, ensuite, les projets porteurs d'emplois.

Nous demandons aussi aux chefs d'entreprise de se donner un peu de

mal pour mieux répartir la croissance entre un plus grand nombre de femmes et d'hommes du Québec. Nous demandons aux chefs d'entreprise de montrer l'exemple, en ne recourant aux mises à pied qu'à la dernière extrémité. De montrer une vision d'avenir, en ouvrant leurs portes aux stagiaires et aux apprentis. De faire de l'équité salariale une réalité et de s'associer aux projets d'économie sociale.

Nous le savons tous, la principale voie de création d'emplois, c'est la croissance. C'est sur elle qu'il faut d'abord miser. Mais il faut ouvrir ses yeux aux autres voies aussi, comme l'économie sociale, qui ont le mérite de créer d'autres emplois, en dehors de l'économie marchande. Il y a aussi la voie du partage volontaire du temps de travail, un moyen parmi d'autres pour lutter contre l'exclusion.

Vous le savez, j'ai fait circuler un document de réflexion sur le partage du travail. (...)

Il me semble qu'il vaudrait la peine de se donner un peu de mal pour faire un peu de bien aux salariés qui veulent travailler moins, et à ceux qui veulent travailler davantage ou travailler tout court. (...)

Pouvons-nous imaginer, ensemble, au Sommet, une proposition qui, dans un cadre volontaire, aiderait les entreprises à faire des gains de productivité, qui ferait reculer le chômage et qui répondrait aux besoins de dizaines de milliers de Québécois et de Québécoises pour plus de temps libre? La question mérite d'être examinée avec un esprit ouvert.

C'est en train de devenir une habitude. Depuis que je suis premier ministre, on dirait que je ne peux faire un discours sans appeler mon auditoire à un effort important. Je me disais qu'à la longue, j'aurais moins d'invitation à parler, et que je pourrais réduire mon propre temps de travail.

Mais je vois au contraire que les femmes et les hommes du Québec, de tous les milieux, sont prêts pour la franchise et pour la lucidité. Ils sont prêts à se faire mettre au défi, au-delà de leurs intérêts corporatistes, dans la mesure où ils sont tous invités à l'effort, dans l'équité. Et c'est parce que cette volonté existe, qu'il y a un Sommet sur l'économie et l'emploi, un Sommet qui testera cette volonté.

Car aujourd'hui, face à la difficulté, nous sommes surtout face à un choix.

D'un côté, il y a le choix de l'illusion de la richesse. Garder nos budgets à nos niveaux actuels, ce qui nous donnerait l'illusion de la richesse, l'illusion de la solidarité. Cela signifierait augmenter le déficit, augmenter l'endettement collectif de nos jeunes. Nous pourrions aussi nous payer cette ri-

chesse en taxant davantage, ce qui creuserait l'endettement individuel et ce qui enverrait au reste du monde le signal que le Québec se replie sur lui-même et refuse de se mesurer à ses voisins dans le combat économique.

Ce choix de la fuite en avant mène, c'est une absolue certitude, à une décote sur les marchés extérieurs. Ce n'est pas le principal. La décote que nous nous infligerions à nous-mêmes serait autrement plus grave. Nous accepterions de ne pas profiter de cette année d'effort pour réformer notre éducation, notre régime de santé, notre filet social, notre fiscalité. De retour à notre état de dépendance face à nos prêteurs, nous aurions abdiqué notre responsabilité et, au tournant du siècle, nous perdriions notre liberté, étouffés que nous serions dans l'état de l'endettement. Nous nous serions fait plaisir pendant quelques années, mais faute d'avoir fait, nous-mêmes, le ménage des finances publiques et la modernisation de notre solidarité, nous récolterions les fruits empoisonnés de la démission. Et nos acquis sociaux, là, seraient vraiment en danger.

Garder nos budgets à leurs niveaux actuels, ce serait nous donner l'illusion de la richesse

Le choix que propose au contraire le gouvernement du Parti québécois, le choix que je propose, est celui de la responsabilité, de la réforme et de la solidarité. Cette année et l'an prochain, nous demandons à la société québécoise un énorme investissement pour reculer, immédiatement, les fruits de cet effort. Nous pouvons, maintenant, nous donner un Québec aux bases financières saines. Nous pouvons, maintenant, terminer la rénovation de notre système de santé et le mettre solidement sur les rails pour le 21^e siècle. Nous pouvons amorcer la grande réforme de l'éducation pour en retirer une performance meilleure, une culture mieux partagée, et jeter enfin les ponts entre l'école et l'entreprise. Nous pouvons réformer, maintenant, notre fiscalité pour encourager la création d'emplois. Nous pouvons, maintenant, faire du Québec une terre d'entrepreneuriat, ouverte à l'investissement et peuplée d'exportateurs aguerris. Nous pouvons, maintenant, choisir une société qui se donne les moyens de sa solidarité, pour les jeunes, pour les démunis, pour les aînés... pour de bon.

Réaction à l'article de François Tousignant

Le degré zéro de la critique

A-t-on le droit de jeter du vitriol à la face d'un compositeur?

SERGE PROVOST
Compositeur

Ayant fréquenté l'IRCAM (Institut de recherche et de coordination acoustique/musique) de septembre 1995 à juin 1996, j'ai été régulièrement confronté au phénomène de la critique. En effet dans le cadre des cours hebdomadaires dispensés par Tristan Murail, les compositeurs étaient invités à présenter leurs œuvres et à exposer leur démarche créatrice dans le but explicite de se soumettre à la critique de leurs pairs et du maître responsable du cours.

L'exercice effectué sans la moindre complaisance était fondé sur les modalités suivantes: questionnement et discussion. De cette façon les aspects réussis comme les plus litigieux d'une œuvre étaient ainsi mis en lumière pour le bénéfice de tous et de son auteur en particulier. Malgré parfois de profondes dissensions et les limites imposées par la culture, le goût et la formation de chacun, je puis dire qu'en adultes responsables nous avons été généralement fidèles à un comportement dont l'éthique était fondée sur le respect de l'autre, l'amour de notre art et le désir sincère d'en perfectionner la pratique et de participer à l'avancement de la connaissance. Dans cette optique la critique devient une véritable nécessité, on ne saurait la concevoir autrement surtout lorsqu'il est question d'informer un plus large public (lectorat d'un journal) dont une grande partie n'a pu être confrontée à

l'œuvre, dans ce cas la responsabilité n'en est que plus exigeante.

Ainsi lorsque le matin du 26 septembre dernier j'ai lu le papier de François Tousignant concernant mon opéra sur *Le Vampire et la Nymphomane* de Claude Gauvreau, j'ai eu le sentiment de subir une agression primaire et totalement injustifiée. Je me vois donc dans l'obligation de réagir et de poser moi-même un certain nombre de questions.

Premièrement, la teneur du texte de Gauvreau est-elle dépassée, surannée comme le prétend notre critique en le réduisant à une magie du verbe, à «des moments de puissance évocatrice remarquables»?

Il s'agit là d'une erreur fondamentale, la dramaturgie du *Vampire* met en scène des êtres aux prises avec les forces les plus noires de l'aliénation et leur désir irrésistible de lumière et de liberté, et la tragédie réside justement dans la poursuite de cette vision lumineuse et dans le combat mortel qu'elle implique au sein même de l'âme humaine où résident ces forces contraires. Les charges antilicéales ne sont qu'un prétexte circonstancié et combien transposable!

La charge sexuelle est une métaphore de l'immense énergie créatrice du poète et de l'angoisse morbide qui est souvent générée par la création. *Le Vampire* est une fable immense et universelle traitant du tragique de l'existence et de la conscience même de cette tragédie. C'est là qu'intervient la musique, c'est là son territoire et sa nécessité.

Deuxièmement, la teneur de la partition:

«Dans ce cas, il faut une musique idoine qui appelle à l'ailleurs, à l'imaginaire et à la psyché, à l'urgence irrésistible du sexe et de la passion amoureuse.» (Tousignant). Que fallait-il donc faire? Collectionner les moments de «puissance évocatrice remarquables», doubler les jeux de sonorités et de rythmes du texte au risque de créer une immense confusion? Là où M. Tousignant ne voit qu'une succession d'accords ternes, il y a une véritable architecture harmonique qui charpente toute l'œuvre et en assure la cohésion, il s'agit d'une véritable dramaturgie de l'espace et du temps. Il n'est pas question d'être «ailleurs» ou d'être évocateur mais de se situer au cœur du drame et d'exprimer les forces qui justement sous-tendent le verbe. C'est une musique qui va de l'austérité, du dépeuplement rocailleux à la prolifération scintillante qui entoure le personnage de l'Adorable Verrotière, qui se contracte à nouveau dans la troisième phase (la *Nymphomane* à l'asile) puis se resserre et se complexifie jusqu'à l'implosion finale. Là où notre critique n'a vu que «quelques mélismes insipides», je lui ferai remarquer qu'il y a une conduite mélodique qui s'étend sur plus d'une heure et demie et qui harnais les éléments de textes déclamés par les comédiens pour des raisons de dramaturgie évidentes, j'ai soigneusement adapté les matériaux mélodiques à chacun des personnages et au texte qui leur revient, je ne citerai que le cas de l'Adorable Verrotière qui consiste dans le serrement de nombreux motifs issus d'un matériau de base et qui

comme une courbe fractale assure la plus grande variété de points de vue à l'intérieur d'un contexte cohérent.

Travail de tâcheron, de débutant, vanité? Alons donc! L'insulte est trop grossière pour être commentée. Mais là où je m'insurge, c'est lorsqu'on m'accuse de n'avoir «rien ressenti», mon sang turbine et calupine! Les nombreux témoignages de personnes toutes aussi averties que la critique musical du *Devoir* me confirment l'authenticité et la validité de ma démarche qui a été justement ressentie par une large partie l'auditoire de l'USine C ces derniers jours de septembre. Quant à M. Tousignant, si lui n'a ressenti que hargne et mépris envers ma musique je lui répondrai en citant Gauvreau lui-même: «Ceux pour qui ces richesses sont fermées sont à plaindre — nous les plaignons sincèrement mais nous ne pouvons rien pour eux. [...] La connaissance poétique d'un objet ne réside pas du tout dans la capacité de savoir comment sa naissance fonctionne. [...] Elle réside dans la capacité inébranlable de VIBRER à chacune de ses fluctuations, à chacune de ses épaisseurs et minceurs, à chacun de ses contrastes, à chacune de ses explosions internes ou externes.» (Correspondance, p. 317).

Enfin, je poserai une dernière question. A-t-on le droit sous le couvert de la critique journalistique de jeter le vitriol à la face d'un compositeur prétendant ruiner sa réputation de créateur et le réduire au silence? NON! cent fois NON! C'est le degré zéro de la critique, à quoi j'oppose une fin de non-recevoir catégorique et définitive.

Erratum

Une erreur de transcription a eu pour effet de modifier le sens d'une phrase du texte de l'économiste de la CEQ, Pierre Beaulne, publié lundi dans cette page. Au lieu de: «En somme, l'année prochaine les entreprises du Québec auront cessé de payer la taxe de vente provinciale de 8 %», il aurait fallu lire: «En somme, l'année prochaine les entreprises du Québec auront cessé de payer la taxe de vente provinciale sur leurs achats. En comparaison, celles de l'Ontario doivent payer une taxe provinciale de 8 %». Toutes nos excuses.

LE COURRIER
DE NOS
LECTEURS

Le Devoir est heureux d'accueillir dans cette page les analyses et les commentaires de ses lecteurs. Etant donné la réponse enthousiaste de ces derniers, nous nous réservons la possibilité de réduire la longueur des textes retenus. Nos correspondants sont invités à joindre à leur envoi une disquette pour faciliter et accélérer la saisie de leurs propos. Sauf lors de situations d'urgence, la transmission par télécopie n'accélère pas la publication, au contraire. La longueur des textes ne devrait pas dépasser 1000 mots, ou 7000 caractères. Vous pouvez aussi utiliser le courrier électronique: devoir@cam.org

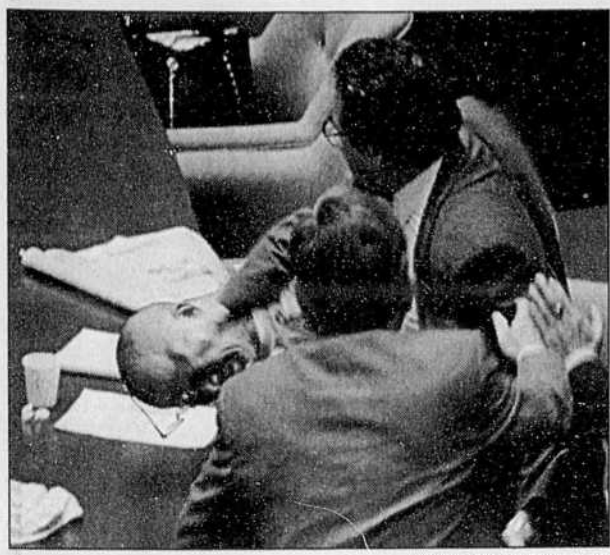
L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francœur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut; Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Le-gault, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisac, Claude Lévesque, Jean Pichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Sylviane Tramier (adjointe au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Jocelyn Coulon; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornéliier (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslaina Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Gyslaina Ouellet, Micheline Ruellan (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Pierrette Rousseau, Pierrette Turgeon, Francine Ouellet (secrétaire). LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable de la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION: Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Yves L. Duhaime (président), LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Parlementeries



HSIEH CHIA CHANG, AP

LIN MING-YI, un législateur du Parti national, a mis K.-O. son confrère de l'opposition Su Huang-chih, hier au Parlement de Taïpei, sur l'île de Taïwan. C'était la troisième fois que Lin Ming-yi, membre du parti au pouvoir, attaquait Su Huang-chih. Ce dernier accuse le parlementaire pugiliste d'être un bandit.

EN BREF

Larmes de verre: une imposture

Beyrouth (AFP) — La petite Libanaise qui pleurait des larmes de verre n'avait rien de miraculeux et n'a fait que duper le monde pendant quelques semaines, ont affirmé hier des médecins qui ont découvert l'imposture. Selon les résultats d'examen effectués par une équipe saoudo-libanaise d'ophtalmologues, Hasna Muslmani, 12 ans, n'aurait pas de cécité dans sa cavité oculaire gauche les morceaux de verre de la taille d'une lentille qui en ressortaient ensuite de façon «miraculeuse» devant les caméras des télévisions. Depuis l'apparition du phénomène, il y a six mois, la petite Hasna était devenue une star des médias locaux et un objet de curiosité, de nombreuses personnes criant au miracle. Sa maison familiale, dans le village de Fakiha, dans l'est du Liban, ne désemplissait pas de curieux, mais aussi de médecins, d'hommes de religion et de journalistes. La petite Hasna avait déjà subi des examens médicaux qui n'avaient pas réussi à déterminer s'il s'agissait d'une supercherie ou d'un phénomène physiologique réel, voire une manifestation paranormale. L'ambassadeur saoudien au Liban, Ahmed al-Kuhaimi, a révélé hier à Beyrouth que la petite Hasna souffrait en réalité d'une «maladie nerveuse» et était soignée par des psychologues. Selon le rapport médical, rédigé après de nouveaux tests, Hasna Muslmani «se mettait machinalement et inconsciemment les morceaux de verre dans l'œil».

Vive la RDA!

Berlin (AFP) — Une centaine de personnes, selon la police, ont manifesté lundi soir sur Alexanderplatz, à l'est de Berlin, aux cris de «Vive la RDA! Vive le 47e anniversaire de notre république», à l'appel du Comité pour la RDA libre. Les organisateurs nostalgiques avaient installé une scène rouge d'où ils ont appelé une fois encore, comme chaque année à la même date depuis la réunification, à la «résistance» contre l'«annexion» par la RFA et les «occupants de la République fédérale». Près de la scène, quelques anciens «camarades» portant des vestes en simili-cuir typiques de l'industrie vestimentaire de l'ancienne République démocratique allemande, et arborant fièrement sur la poitrine le drapeau de la RDA, ont écouté des chants militaires socialistes. Conformément aux directives officielles en vigueur à l'est avant la réunification, le public n'a pas entonné l'hymne de la RDA, qui contient une phrase déjà considérée comme tabou par l'ancien régime communiste: «Deutschland, einig Vaterland» (Allemagne, patrie unie). La République démocratique allemande avait été fondée le 7 octobre 1949 dans la partie de l'Allemagne occupée par l'armée soviétique. La réunification a eu lieu le 3 octobre 1990.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Sur Internet devoir@cam.org

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement no 0658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

GAZ
SNC-Lavalin n'est pas loin derrière

SUIITE DE LA PAGE 1

ment qu'aucun compromis sur la qualité des services ne soit fait.

Un autre point du plan de Gaz Métro concerne la propriété des conduites d'eau. Il serait proposé que les infrastructures souterraines demeurent sous le contrôle des autorités municipales. Ce lien permet d'ailleurs au promoteur de parler de partenariat plutôt que de privatisation, le terme honni qui soulève tous les doutes sur les intentions du secteur privé dans ce dossier.

La liberté d'action de l'entreprise ou du consortium qui aurait la gestion de l'eau entre ses mains constitue la troisième condition préalable à la mise en place d'un tel transfert de responsabilité. Le modèle des sociétés d'économie mixte proposé par le gouvernement ne semble pas satisfaire les gens d'affaires puisque les autorités municipales auraient leur mot à dire dans l'administration quotidienne des réseaux d'aqueduc.

Gaz Métropolitain a remis un rapport au Groupe de travail sur l'entreprise et l'emploi (le comité dirigé par Jean Coutu) en vue du Sommet de la décision. Le projet est si ambitieux qu'il pourrait ne pas aboutir à la fin octobre, laisse-t-on entendre.

Gaz Métropolitain a refusé hier de commenter le projet, se bornant à signifier qu'il avait indiqué son intérêt à Québec et qu'il espérait des indications claires sous peu. Chose certaine, le plan de Gaz Métro cadre avec les intentions gouvernementales exprimées hier par le premier ministre

Lucien Bouchard, qui désire que les gens d'affaires fassent leur part dans la création d'emplois, en contrepartie de quoi il s'est engagé à leur donner plus de flexibilité.

Mais Gaz Métro n'est pas seul sur les rangs de la privatisation de l'eau. SNC-Lavalin n'est pas loin derrière. Trois géants français, Lyonnaise des eaux, Société générale des eaux et Bouygues, lorgnent également le robinet des Québécois. L'association entre les compagnies françaises et québécoises pourrait d'ailleurs se réaliser selon les occasions offertes.

Depuis déjà plusieurs mois, la privatisation ou le partenariat apparaissent comme la solution aux problèmes budgétaires des villes restreintes à se financer principalement à partir du champ foncier. Le programme serait toutefois volontaire. En échange d'investissements des entreprises privées dans la réhabilitation des aqueducs (500 millions dans un scénario minimal et un milliard si le programme connaît une grande popularité), les municipalités intéressées leur céderaient la gestion de l'eau.

À Montréal, on estime que 22 % des conduites secondaires sont presque centenaires; à Québec, 20 % du réseau est désuet. La Ville de Montréal vient de commander une étude de un million de dollars pour évaluer le niveau de désuétude de ses réseaux d'aqueduc et d'égout. Et le ministère des Affaires municipales s'apprette à faire la même chose pour l'ensemble du Québec.

Montréal reste toutefois l'éventuelle plaque tournante d'une privatisation. C'est la porte ouverte sur le Québec. Avec son remaniement de la semaine dernière au comité

exécutif, le maire Pierre Bourque a remis l'important dossier à Pierre-Yves Melançon.

Reste que l'idée de la privatisation et du partenariat fait grincer des dents. Les syndicats sont les premiers à s'inquiéter d'un éventuel transfert de gestion.

Mais il y a plus: les estimations d'économies à réaliser varient selon qu'elles sont d'ordre politique ou technique. Pierre Bourque s'est engagé à ne pas prendre la voie de la privatisation si elle ne permet pas des économies de 15 % à 20 % par rapport à ce que coûte l'exploitation actuelle des services municipaux. Dans l'entreprise privée, on prône davantage la compétition comme générateur d'économies.

En France, la facture de consommation d'eau a grimpé de 10 % au cours des dernières années. En Grande-Bretagne, elle a fait un bond astronomique de 67 % depuis 1989. Rien pour rassurer les consommateurs québécois!

La possible intervention des géants français crée également des vagues. De supposées affaires de corruption concernant la Lyonnaise, la Générale et la Bouygues se sont multipliées en France, écorchant la crédibilité de ces entreprises.

Par la réglementation revendiquée par Gaz Métro, cette dernière veut justement éviter la flambée des prix et assurer la transparence du processus de privatisation. Une chose est sûre: depuis que le mot «privatisation» a été lancé dans le monde municipal, les informations filtrent au compte-gouttes, laissant pour l'instant les citoyens nager en eaux troubles.

SOL

Comment ne pas faire du «sous-Sol»?

SUIITE DE LA PAGE 1

gieux Festival d'Avignon. C'est là qu'il a «rodé» son nouveau spectacle, *Je persifle et singe*. Sol joue tellement souvent en France, en Suisse et en Belgique que Marc Favreau laisse, en permanence, un de ses costumes dans son appartement de Paris.

L'aventure dure depuis 38 ans. Sol est né à la fin des années 50, en compagnie de Bim (Louis de Santis), dans le cadre de l'émission *La Boîte à surprises*. Marc Favreau ne veut surtout pas y mettre fin. «Pourquoi? Sol, c'est la moitié de moi-même. C'est un personnage formidable pour un acteur, un véhicule exceptionnel».

On a souvent appelé, au cours des vingt dernières années, à quel point Sol et Marc Favreau ne faisaient qu'un. La même fébrilité, la même angoisse, la même façon d'haler à coups espacés, la même gestuelle, les mêmes yeux. Forcément... Mais l'osmose a ses limites et Favreau insiste: avec Sol, nous sommes au théâtre. «C'est d'abord et avant tout un personnage interprété par un comédien». Marc Favreau tient à le répéter, lui qui a côtoyé Jean Gascon, Jean Dalmain, Jean-Louis Roux et Guy Hoffman, lui qui a joué Molière et Racine. Il se voit d'abord comme un homme de théâtre, non pas comme un humoriste. En cette période où, pour le meilleur et — plus souvent — pour le pire, les humoristes foisonnent, la nuance est de mise.

Après toutes ces années, qu'est-ce qui l'inspire? Comment se renouvelle-t-il? Comment ne pas faire du «sous-Sol» à l'heure où le jeu de mots fait carrément partie de notre vie et qu'on l'utilise systématiquement — souvent avec mauvais goût — dans la publicité et dans les titres des journaux? «C'est un travail d'écriture extrêmement rigoureux», répond Marc Favreau. *Je m'inspire de l'actualité, pas de l'ac-*

tualité immédiate mais de l'actualité au sens large du terme. Je flaire les tendances, cherche les contradictions. Je me mets à l'écoute. Et puis il y a la langue. C'est un instrument inépuisable, sans limites», dit-il, ajoutant au passage qu'en somme, il n'a rien inventé, lui qui a lu Queneau, Prévert et Vian, d'autres génies de la langue.

Je persifle et singe, le spectacle qu'il présente à compter de ce soir, propose donc de nouveaux délirés verbaux, de nouveaux jeux de mots, de nouveaux télescopes. De nouvelles réflexions, aussi, comme toujours. Sol traitera de sport — le «Tour de Transe» et le «Grand Pris» —, des «compresses budgétaires» dans les hôpitaux et de la peur dans les grandes villes — il suivra un facteur à la lettre pour découvrir un «brocoli suspect». Sol rêvera aussi qu'il est un arbre et se mettra à délirer à partir de ce thème. Bref, tout pour que le spectateur ne dorme pas comme une bûche.

«Au fond, Sol, c'est un enfant. Je fais appel à ma vision d'enfant, à la candeur, à la naïveté des enfants, pour me mettre dans sa peau. Récemment, un de mes petits-enfants m'a demandé: «Où elle est, l'école bleue?» Il venait d'entendre le lecteur de nouvelles parler des négociations avec «les cols bleus». Sol aurait eu la même réaction», dit Marc Favreau, lui qui, justement, a su garder, malgré ses 67 ans, cette spontanéité propre à l'enfance.

D'une intégrité exemplaire, Sol n'a jamais vendu son âme. «J'ai eu des dizaines d'offres de compagnies et de partis politiques pour faire de la publicité. J'ai toujours refusé. Sol est un être sans attaches, et doit le rester». Pour les bonnes causes, c'est une autre histoire. L'un des spectacles du Gesù sera en fait une soirée-bénéfice au profit de la Maison du Père. Que le plus célèbre des sans-abri aide un peu les siens, cela va de soi...

BOUCHARD

«Le choix de la social-démocratie, c'est le bon»

SUIITE DE LA PAGE 1

Si M. Bouchard s'autorise à lancer un tel appel à la solidarité aux gens d'affaires, c'est que, estime-t-il, le gouvernement, et par extension le contribuable moyen, est déjà en train de faire sa part avec ses réformes actuelles ou à venir de la santé, de l'éducation et de la sécurité du revenu. Et que la pression populaire en faveur d'une augmentation de la contribution des plus fortunés se fait toujours plus forte; mais comme les impôts sont déjà très élevés, il faut se tourner vers la création d'emplois.

Quant aux changements annoncés, le premier ministre a rappelé à plusieurs reprises qu'ils devaient être caractérisés par l'«équité». Des demandes faites aux patrons, certes, mais aussi aux travailleurs, car «il faut voir les possibilités et les limites de ce qu'on peut faire de chaque côté».

Mais de compromis sur la protection du plus grand nombre, il n'est pas question, a-t-il averti. «Le choix de la social-démocratie, c'est le bon. Aujourd'hui, la social-démocratie québécoise souffre du poids de la dette, de l'exclusion et du chômage. [...] Notre tâche est de guérir la social-démocratie québécoise, et c'est ce que nous faisons aujourd'hui. Nous la voulons en santé, pour de bon. [...] S'il y en a qui espèrent que mon gouvernement va importer, au Québec, les dogmes du néolibéralisme, ils se trompent».

M. Bouchard n'a toutefois fait aucune allusion au projet souverainiste, si ce n'est pour dire que les efforts requis

seraient, à terme, un gage de «liberté retrouvée», «une plus grande liberté québécoise qui pourra faire des choix politiques importants, se sachant en terrain sûr».

À l'issue de l'allocation, l'heure était à la prudence chez les gens d'affaires présents. L'idée d'une déréglementation est évidemment populaire, mais on attend de voir jusqu'où elle ira. Par ailleurs, on connaît les réticences des patrons à l'égard du projet d'équité salariale, de même que le problème du déséquilibre fiscal entre le Québec et ses voisins.

Dans l'ensemble, M. Bouchard «a dit qu'on n'a plus les moyens d'entretenir l'État-providence qu'on s'est créé et qu'il faut le repenser. C'est ce qu'on est prêt à faire» au Sommet, a dit le président de la Chambre de commerce du Québec, Michel Audet.

«On est prêt, notamment, à regarder l'aménagement et la réduction du temps de travail. Mais ce n'est pas seulement une obligation de l'employeur; il faut que les syndicats soient aussi à la table et qu'ils aient des obligations à satisfaire. Le premier ministre n'en a pas parlé», a-t-il ajouté.

Pour sa part, le député libéral de Laporte, André Bourbeau, est d'avis que le gouvernement péquiste ne s'attaque pas au vrai problème. «Le grand absent du discours, c'est l'option du Parti québécois. Tout le monde sait que tant que le gouvernement va avoir comme objectif premier de séparer le Québec, les gens d'affaires vont continuer à rester sur la touche, les consommateurs vont hésiter et la croissance économique va rester pratiquement nulle.»

«Tire-lui dessus»

JOHN WARD
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Des coups de feu ont éclaté, quelqu'un a crié: «Tire-lui dessus» ou «Tire-lui dessus encore une fois» et, ensuite, on a entendu un dernier coup de feu la nuit où les parachutistes ont abattu un homme à l'extérieur de la base du Régiment canadien aéroporté en Somalie, en mars 1993.

La Commission d'enquête sur la Somalie a entendu hier de la bouche de Gary Marsh, un adjudant à la retraite qui se trouvait dans le camp à ce moment-là, un compte rendu dramatique de la nuit fatidique.

M. Marsh, un ingénieur, a raconté comment des membres du peloton de reconnaissance de l'Aéroporté sont arrivés à la base l'après-midi du 4 mars pour effectuer une patrouille spéciale antivol cette nuit-là.

Le corps du génie avait été depuis quelque temps la cible préférée des voleurs qui s'introduisaient dans le camp.

M. Marsh a décrit la façon dont le capitaine Michael Rainville, le commandant du peloton, avait disposé des boîtes de nourriture et des bidons d'eau bien en évidence derrière les fils barbelés du camp du génie.

Les avocats de la commission avaient comparé la nourriture et l'eau à un «appât» utilisé pour attirer les Somaliens dans un guet-apens.

M. Marsh a dit que les boîtes et les bidons auraient sûrement attiré l'attention.

«Tout article n'étant pas vraiment cloué au sol ou clairement surveillé par quelqu'un était attrayant pour les Somaliens.» Il a avoué, toutefois, qu'il avait une certaine appréhension au sujet du plan. «J'estimais que le fait de placer des articles comme de la nourriture et de l'eau dépassait un peu les bornes», a-t-il laissé tomber.

Mais lorsqu'il a fait part de ses inquiétudes à ses supérieurs, on lui a répondu: «Ils ne nous disent pas comment bâtir nos ponts, nous ne [leur] disons pas comment faire leur travail.»

Le peloton de reconnaissance était équipé de lunettes de vision nocturne et s'en est servi quand deux Somaliens sont apparus près des fils barbelés à la tombée de la nuit.

M. Marsh a raconté avoir entendu des coups de fusil, puis deux à cinq coups tirés par des carabines C-7 dont sont dotés les militaires.

«J'ai entendu quelque chose dans le genre: «Tire-lui dessus» ou «Tire-lui dessus encore une fois» et, ensuite, j'ai entendu un autre coup de feu.»

BOYLE

Le général «a même clairement dit qu'il ne souhaitait pas recevoir une nomination»

SUIITE DE LA PAGE 1

militaires». Il s'est attristé de cette fin de carrière «pé-

nelon». Selon l'opposition, le général n'avait pas d'autre choix. Le chef bloquiste Michel Gauthier et son homologue réformiste Preston Manning n'ont d'ailleurs pas cru à une démission volontaire du général. À leur avis, le gouvernement lui a forcé la main.

L'avenir de Jean Boyle demeure nébuleux. Ce dernier prend officiellement sa retraite, après 29 ans de service militaire, sans se faire offrir un autre poste. Interrogé à ce sujet, M. Chrétien a dit que le général n'avait demandé aucune faveur. «Il a même clairement dit qu'il ne souhaitait pas recevoir une nomination», a-t-il ajouté.

Le départ du général était prévisible à la suite de la démission, vendredi, du ministre de la Défense David Collette pour avoir enfreint les règles de conduite ministérielles, il y a sept mois, en intercédaant auprès de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié en faveur d'une commettante malade de son comté.

Les difficultés du général et, par ricochet, de M. Collette ont commencé quand il fut révélé que des documents portant sur la mission somalienne et demandés en vertu de la Loi d'accès à l'information avaient été altérés par les hauts gradés des relations publiques de la Défense. Ces événements sont survenus en 1993, au moment même où le général était le grand patron des communications des forces armées.

La pression s'est accrue cet été, lorsque la commission d'enquête sur la Somalie a consacré une partie de ses audiences à l'analyse de cette affaire. Au cours de ses neuf jours à la barre, le général Boyle a blâmé ses subordonnés, les accusant de l'avoir tenu dans l'ignorance. Pour cette raison, disait-il, on ne pouvait le tenir responsable d'avoir signé certains des documents en question. Ces déclarations ont provoqué une vague de protestations de la part d'anciens généraux et dans les médias, ce qui a miné l'autorité de M. Boyle auprès de ses troupes.

Le ministre Young minimisait ces incidents hier, parlant de «gaffe administrative». À son avis, le départ du général va permettre de tourner la page sur les problèmes de communications de l'armée et de se pencher sur ce qui s'est produit en Somalie.

Reste maintenant à remplacer M. Boyle. Le vice-chef d'état-major, le vice-amiral Larry Murray, a été nommé de façon intérimaire en attendant de trouver le candidat idéal. «Je ne me contenterai pas d'exiger que cette personne n'ait aucun lien avec l'affaire somalienne. Je pense que l'attention dont le prochain chef d'état-major sera l'objet exigera que cette personne puisse remplir ses responsabilités sans avoir à surveiller ses arrières», a indiqué Doug Young.

La tradition veut que l'on alterne entre les trois forces et entre francophones et anglophones. Le ministre a rejeté ce principe d'alternance. «Il y aura un critère: la meilleure personne que je puisse identifier», a-t-il catégoriquement répondu.

M. Boyle était membre de l'armée de l'air et son prédécesseur, John de Chastelain, de l'armée de terre. Bien que ce soit le tour de la marine, personne n'y croit. Si les forces terrestres sont la source des problèmes de la Défense, elles en demeurent pas moins le cœur, surtout lorsqu'il est question de maintien de la paix. Les analystes pensent donc que M. Young voudra un membre des forces terrestres pour faire le ménage.

Quelques noms circulent déjà, en particulier ceux du commandant de la force terrestre, le lieutenant-général Maurice Baril, et du sous-ministre adjoint de la Défense (personnel), le major général Roméo Dallaire.

M. Boyle s'est enrôlé comme élève-officier en 1967. Diplômé du Collège militaire royal de Kingston, en 1971, il a alors entrepris une ascension rapide des échelons militaires. Pilote, instructeur puis officier supérieur, il a pris le commandement d'un escadron en 1982 avant de devenir chef de cabinet du sous-chef d'état-major en 1984. L'année suivante, il était promu colonel et analyste au quartier général. En 1988, il est parti pour l'Allemagne occuper divers postes de commandement. De retour au Canada en 1991, il a pris la direction de son *alma mater*, le collège de Kingston, tout en continuant à monter en grade. En 1993, il a été promu major-général et sous-ministre adjoint associé (politiques et communications), le poste qui allait l'obliger à témoigner devant la commission d'enquête. C'est en décembre 1995, après quelques mois comme sous-ministre adjoint, que M. Boyle a obtenu le grade de général et accédé au poste de chef d'état-major.



Doug Young